

# L'HÉRITAGE EN QUESTION

**Relevé des attentes des parents à l'égard de l'école confessionnelle,  
de l'enseignement moral et religieux catholique  
et de l'animation pastorale**

**Rapport présenté au Comité catholique par Marie-Andrée Quintal**

**E3S9  
C65/  
Q55  
1995  
QCSE**

**Avril 1995**



**TABLE DES MATIÈRES****L'HÉRITAGE EN QUESTION****Relevé des attentes des parents à l'égard de l'école confessionnelle,  
de l'enseignement moral et religieux catholique  
et de l'animation pastorale**

<b>1.</b>	<b>INTRODUCTION</b> .....	1
1.1	La problématique .....	1
1.2	L'état de la recherche .....	4
1.3	Le débat actuel sur la confessionnalité scolaire .....	8
<b>2.</b>	<b>PLAN DE RECHERCHE</b> .....	11
2.1	Hypothèses .....	11
2.2	Sources d'information .....	11
2.3	Échantillonnage .....	11
2.4	Stratégie .....	13
2.5	Entretien semi-directif .....	14
2.6	Analyse .....	14
2.7	Qualité de la participation .....	15
<b>3.</b>	<b>BILAN-SYNTHESE</b> .....	17
3.1	L'enseignement moral et religieux catholique .....	17
3.2	L'animation pastorale .....	48
3.3	L'école confessionnelle .....	52
<b>4.</b>	<b>CONCLUSION</b> .....	65
<b>ANNEXE 1</b>	<b>SCHÉMAS TYPE D'ENTREVUE</b>	
<b>ANNEXE 2</b>	<b>LETTRE D'INTRODUCTION</b>	
<b>ANNEXE 3</b>	<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	

# 1. INTRODUCTION

## 1.1 La problématique

Dans un document récent intitulé *L'évaluation du vécu confessionnel des écoles reconnues comme catholiques. Bilan de l'opération 1988-1993*, le Comité catholique du Conseil supérieur de l'Éducation s'est engagé à «continuer d'apporter sa contribution à la recherche de pertinence et de qualité qui a cours dans les milieux scolaires, en s'arrêtant notamment à certaines questions de fond, telles que les attentes des parents, la signification et la mise en œuvre du projet éducatif, la formation et le soutien des enseignantes et des enseignants, le sens de la confessionnalité dans une société moderne, laïque et pluraliste»<sup>1</sup>.

Pour donner force à cette résolution, il mandate Marie-Andrée Quintal, une chercheuse contractuelle externe au Comité catholique, pour effectuer des entrevues sur le terrain afin de «vérifier la nature des attentes des parents en ce qui a trait à l'école confessionnelle, à l'enseignement moral et religieux catholique et à l'animation pastorale». Dans le contexte actuel de diversité d'opinion parmi les catholiques, le Comité commande cette recherche, à titre de représentant officiel de la population catholique en ce qui concerne l'éducation catholique scolaire, afin d'assumer avec pertinence sa fonction d'interlocuteur de la population qui est tout à la fois «véritable responsabilité d'Église» et «responsabilité réelle de juridiction légale»<sup>2</sup>. Il convient de rappeler que «l'importance qu'on doit accorder aux choix et aux attentes des parents en matière de confessionnalité scolaire tient au fait que l'école n'est ni celle de l'Église, ni celle de l'État ou d'aucun groupe particulier, mais qu'elle appartient aux populations locales»<sup>3</sup>.

À l'heure où le débat public sur la confessionnalité scolaire souligne la montée des oppositions à l'école confessionnelle et anticipe parfois la disparition prochaine des activités d'éducation chrétienne à l'école, 200 écoles ont acquis le statut confessionnel depuis une vingtaine d'années, suite à une consultation obligatoire auprès des parents

- 
1. Sainte-Foy : CSE, 1994, p. 21. Selon l'art. 23 a) de la Loi sur le Conseil supérieur de l'éducation, le Comité catholique a la responsabilité d'être en contact avec la population afin de «recevoir et entendre les requêtes et suggestions des associations, des institutions et de toute personne sur toute question de (sa) compétence».
  2. Cf. Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation, *La juridiction et les responsabilités du Comité catholique*, juin 1987, p. 12.
  3. Cf. Guy Côté, «À propos de l'école confessionnelle», mai 1994, p. 1.

qui ont répondu par un taux élevé de participation : 75 % à 90 % d'entre eux ont, de fait, demandé la reconnaissance confessionnelle<sup>4</sup>.

Comment interpréter cette énergique prise de position des parents en faveur de l'école confessionnelle lors même que bon nombre d'entre eux ont pris leurs distances par rapport à la pratique dominicale, à certains enseignements moraux du magistère (notamment en matière de sexualité) et à certains éléments de foi doctrinale? Le Comité fait l'hypothèse que la majorité des parents «continuent d'attendre de la tradition chrétienne les repères spirituels et moraux qui vont permettre à leurs enfants de bien se diriger dans la vie, et (...) croient qu'une école confessionnelle procure un environnement global et propice à la poursuite de cet objectif»<sup>5</sup>.

Pour bien comprendre la teneur de leurs attentes, il convenait de mener une recherche qualitative afin de cerner de près «la nature de la formation religieuse souhaitée par les parents, compte tenu de ce qu'ils veulent offrir à leurs enfants et de leur propre ambivalence à l'égard de la religion»<sup>6</sup>.

Dans un premier temps, nous tenterons de dissiper un certain nombre d'ambiguïtés ou de malentendus quant au contenu escompté de *l'enseignement moral et religieux catholique*. Qu'attendent-ils de cet enseignement? Une information de caractère objectif ou culturel? La transmission de valeurs morales et d'un sens à la vie? Un éveil et une formation à la dimension spirituelle ou religieuse? Quelle est la place et la nature de la référence confessionnelle à la tradition chrétienne catholique dans les attentes énoncées<sup>7</sup>? Dans quelle mesure certains parents demandent-ils encore à l'école de former des croyants ou de dispenser des cours de catéchèse alors que ce mandat ne correspond plus aux programmes d'enseignement religieux actuels? Pourquoi demandent-ils à l'école de dispenser un enseignement religieux plutôt que de l'assumer eux-mêmes conjointement avec leur communauté de foi? Se montrent-ils disposés à accompagner leur enfant dans son apprentissage religieux? De quelle manière? Jusqu'à quel point?

- 
4. Quant aux élèves du primaire et du secondaire, leur taux d'inscription à l'enseignement moral et religieux s'élevait à 80,6 % en 1992-1993.
  5. Cf. Guy Côté, «L'enseignement religieux et la pastorale à l'école : pratique à continuer ou à modifier?», Conférence publique organisée par le groupe Intelligence et Foi, 14 octobre 1994, Trois-Rivières, p. 12.
  6. Cf. Guy Côté et Christine Hoestland, *Problématique actuelle de l'enseignement moral et religieux catholique au primaire*, p. 10.
  7. Ainsi, si les parents évoquent la transmission d'un espoir d'après-mort, cette notion peut ne pas correspondre à la vision chrétienne de la résurrection et du Royaume et être d'un tout autre ordre. De la même façon, s'ils font référence aux «valeurs» véhiculées par l'enseignement religieux, s'agit-il de balises éthiques d'ordre général, d'une morale bien spécifique comportant des obligations précises ou d'une manière de vivre à la suite de Jésus?

En deuxième lieu<sup>8</sup>, nous chercherons à élucider les motifs qui supportent *le choix de l'école confessionnelle* et à éprouver la solidité de cet attachement. Il importera également de vérifier à quel point les parents sont informés et conscients des possibilités offertes par une école non confessionnelle en ce qui a trait à l'enseignement moral et religieux et aux services d'animation pastorale. Dans la mesure où ce choix est dûment éclairé, on pourra s'enquérir de ce qu'ils estiment recevoir «de plus» de l'école confessionnelle.

Enfin, nous demanderons aux parents ce qu'ils attendent des *services d'animation pastorale*? Une présence quand leur enfant a besoin de soutien personnel? Des activités de prière et de célébration? Un entraînement pratique à certains aspects de la vie chrétienne (intériorité, solidarité, sens communautaire...)? Une influence humanisante sur le milieu scolaire par la promotion et la mise en œuvre de valeurs spirituelles et religieuses?

En inventoriant les attentes des parents, il faut prévoir que la coïncidence entre leurs aspirations et le respect du message évangélique ne saurait être parfaite. Toutefois, cette tension même est source de dynamisme, tant pour l'école que pour les parents. Ainsi, s'il convient d'énoncer «[que] l'école ne saurait travailler à l'éducation religieuse simplement pour répondre aux attentes des parents»<sup>9</sup>, il importe également de souligner qu'un écart trop grand avec le milieu culturel ambiant risque d'annihiler l'influence du milieu scolaire. «Lorsque l'écart avec le milieu culturel ambiant devient trop grand, c'est le rendement même de l'effort scolaire qui est mis en cause : il va décroissant, il peut devenir vain<sup>10</sup>.»

À cet égard, le président du Comité catholique affirme que les parents peuvent compter sur la compétence de *l'école* «pour réaliser leurs attentes de manière ordonnée et éclairée, en évitant toute forme d'endoctrinement et d'embrigadement» : toute école catholique se doit de refléter les convictions et les valeurs de la tradition chrétienne dans son projet éducatif en respectant les libertés de conscience et de religion et en créant les conditions d'une quête de sens valorisant la liberté et l'autonomie<sup>11</sup>. Une des premières tâches de l'école est de faire accéder les jeunes à leur héritage culturel en les munissant d'un sens critique quant à leur propre tradition religieuse et d'un esprit d'ouverture aux autres traditions. L'objectif de *l'enseignement religieux* est de «faire découvrir et apprécier une manière d'être humain qui porte la marque de l'héritage et du projet

---

8. Dans la présentation du bilan-synthèse au point 3, nous traiterons succinctement de l'enseignement moral et religieux catholique, de l'animation pastorale et de l'école confessionnelle.

9. Cf. P. Gaudette et autres, *La formation des maîtres du primaire en enseignement moral et religieux catholique*, Rapport du Comité ad hoc de la Faculté de théologie de l'Université Laval, 1992, annexe B.1, p. 3.

10. Paul Tremblay, «Quelle route prendre?», Actes de Carrefour 92, p. 17.

11. Cf. Guy Côté, «L'enseignement religieux et la pastorale à l'école : pratique à continuer ou à modifier?», p. 4.

chrétien»<sup>12</sup>. *L'animation pastorale* propose un art de vivre inspiré de l'Évangile qui conforte ce projet d'humanisation. Bref, «la transmission des références chrétiennes propose un chemin d'humanisation et c'est sous cet angle que l'enseignement religieux demande à être abordé dans le cadre scolaire pour répondre à l'attente des parents»<sup>13</sup>.

## 1.2 L'état de la recherche

En débutant cette recherche, il convenait d'inventorier la littérature pertinente sur le sujet et de retenir quelques enquêtes qui ont un rapport direct ou des affinités spécifiques avec notre problématique. Il s'agit des études de Normand Wener (1975), d'Anita Caron (1984) et enfin, celle plus récente de Micheline Milot (1991).

- L'étude menée par Wener en 1975 pour le Conseil scolaire de l'île de Montréal portait sur les aspirations des parents par rapport à la religion et à l'école<sup>14</sup>. Avant de s'enquérir de leurs attentes quant à l'enseignement religieux à l'école, le sociologue s'est intéressé, — dans un premier temps —, à ce qu'ils étaient comme personnes, à leur perception d'eux-mêmes par rapport à la religion, à leurs pratiques et à leurs croyances. Il appert que la majorité d'entre eux ont affirmé l'importance de la religion dans leur vie : il s'agit d'une foi individuelle fondée sur la foi en Dieu et en Jésus-Christ et sur la morale. Par ailleurs, ils témoignent d'un faible sentiment d'appartenance à l'Église, à la hiérarchie ecclésiastique et à la pratique religieuse : «les dimensions rituelle et institutionnelle de la religion, jadis très importantes, sont devenues secondaires», note Wener. Il appert que «la religion catholique des montréalais s'est individualisée, privatisée, simplifiée et a revêtu une forte coloration éthique (p. 223-4)».

Dans un deuxième temps, il recueille leurs attentes quant à l'école et vérifie «[que] les parents s'attendent à ce que la religion à l'école apporte la même chose à leurs enfants que ce que leur propre religion leur apporte à eux-mêmes (p. 65)<sup>15</sup>». Ainsi, quand les catholiques interrogés (80 % de l'échantillon) répondent que leur religion leur apporte surtout des *principes moraux* (87 %) et un sens à la vie (82 %), ils sont cohérents dans leurs attentes face à l'enseignement dispensé à l'école où ces catégories reviennent — tant à l'élémentaire qu'au secondaire —, et ce, dans le même ordre d'importance : *grands principes moraux* (90 %), sens à la vie (85 %).

---

12. Cf. Comité catholique du Conseil supérieur de l'Éducation, Avis au ministre de l'Éducation. *L'enseignement moral et religieux catholique au primaire. Pour un enseignement mieux adapté aux jeunes et aux contextes actuels*, Sainte-Foy : CSE, avril 1994, p. 7.

13. *Ibid.*

14. *Les aspirations des parents de l'île de Montréal face à la religion et l'école*, Montréal : Conseil scolaire de l'île de Montréal.

15. Cette corrélation entre «l'apport désiré» de la religion pour l'enfant et ce que la religion apporte aux parents sera également vérifiée par Milot.

En analysant l'ensemble des données, Wener distingue trois types de parents et d'aspirations. Certains veulent promouvoir «l'école de l'Église», soit une école vouée à la formation de «bons chrétiens» et de «bons citoyens» de telle sorte que toute la vie de l'école soit orientée par une morale fondée sur la religion. D'autres, qui ont une conception de l'école plus fonctionnaliste, désirent une «instruction religieuse» axée sur la connaissance de Dieu et des grands principes moraux, sans que cette orientation influence les autres matières académiques. Enfin, il y a ceux qui voudraient que l'école soit «l'école de la communauté», soit un milieu éducatif centré sur les besoins de l'enfant, privilégiant l'autonomie et la créativité.

Concluons que cette étude met en relief le processus de simplification et d'éthisation des données religieuses dans le vécu des parents de même que son incidence sur leurs attentes — au sens où ils désirent que ce processus d'intégration personnelle soit reflété dans l'enseignement religieux et les activités d'animation pastorale. «Comme "la religion a fait ses preuves" pour fournir de bons principes de vie aux individus, ils tiennent à sa présence à l'école (p. 226).»

La contribution de Caron et de son équipe se situe dans le cadre d'une recherche portant sur le raisonnement moral et causal chez l'enfant<sup>16</sup>. En analysant les données d'un sondage effectué auprès des parents de l'école Notre-Dame-de-Grâce à Montréal, les chercheurs s'interrogent sur l'impact que représente à ce sujet le débat quant au statut de l'école confessionnelle au Québec.

Cette étude met en évidence la sensibilisation à la pluralité qui caractérise de plus en plus la population québécoise. Cette nouvelle sensibilité modèlerait les attentes des parents quant à la définition du statut de l'école et à l'aménagement de l'enseignement moral et religieux. L'équipe a donc voulu cerner de près *l'importance accordée à la dénomination par les parents*<sup>17</sup>.

Le sondage révèle qu'*un peu plus de la moitié des informateurs (132/224) ont répondu que la dénomination était importante*. Parmi eux, 70 réagiraient *positivement* à un changement de dénomination en estimant que la dénomination catholique ne réfère à aucun vécu spécifique alors que d'autres (62) s'avéreraient franchement déçus (certains iraient même jusqu'à la résistance). Dans ce deuxième groupe, on tient à la dénomination confessionnelle parce qu'elle «garantit» l'appui de l'école à l'éducation religieuse des jeunes. Ainsi, l'éducation religieuse, dispensée à l'école, assurerait la transmission de connaissances de base facilitant un choix personnel judicieux dans l'avenir.

---

16. *Les parents et le statut confessionnel de l'école au Québec*, Sillery : Presses de l'Université du Québec, 1984.

17. Rappelons, qu'en 1984, les parents qui désiraient inscrire leur enfant à l'enseignement moral, devaient obligatoirement se prévaloir du droit d'exemption, le régime d'option n'étant pas encore mis en place.

*Ceux qui accordent plus ou moins d'importance à la dénomination (41/208)* ne forment pas non plus un groupe homogène et s'avèrent difficiles à mobiliser dans un sens ou dans l'autre. À la limite, certains seraient prêts à se plier à la majorité par souci de tolérance et d'ouverture à la différence alors que d'autres sont surtout préoccupés par le contenu «moral et religieux» de l'enseignement — peu importe la dénomination.

Enfin, il y a *ceux qui n'accordent aucune importance* à quelque dénomination que ce soit et ne sont, par conséquent, aucunement mobilisables. Ils considèrent que l'école a une vocation «essentiellement académique» et que l'éducation morale et religieuse revient aux parents et aux Églises.

Dans une prise en compte de ces opinions, Caron affirme «[que] l'école ne peut être vraiment commune et prétendre être au service de l'ensemble de la population québécoise sans d'abord, (...), être non confessionnelle (p. 184)». En s'exprimant ainsi sur la nécessité de créer des écoles non confessionnelles afin de répondre aux besoins de la population québécoise, la chercheuse se rallie résolument aux demandes formulées, entre autres, par le Regroupement scolaire de l'île de Montréal<sup>18</sup>, le Conseil pédagogique interdisciplinaire<sup>19</sup>, la Centrale de l'enseignement du Québec (CEQ)<sup>20</sup> et le Mouvement laïque québécois<sup>21</sup>. Elle précise que cette position va dans le sens des demandes formulées par plus de 50 regroupements de tous genres et par plus de 2 000 personnes<sup>22</sup>.

Elle tient également à rectifier un prêt-à-penser encore tenace selon lequel l'école non confessionnelle ne dispenserait pas d'éducation morale et religieuse. Elle soutient que la formation morale et l'éducation religieuse ont tout autant leur place dans une école non confessionnelle, cet enseignement pouvant être aménagé sous formes d'options tel que le recommande le Regroupement scolaire de l'île de Montréal et le projet de loi 40. Sans dénier le bien-fondé d'un tel régime, elle privilégie

un programme qui soit le même pour tous, qui vise l'éveil aux valeurs morales, spirituelles et religieuses, qui fasse place aux symboles et aux rites, au sens de la fête aussi bien profane que religieuse, à un regard sympathique sur diverses formes de sacré et de religieux, à une prise de contact avec les livres sacrés des grandes religions (p. 185).

---

18. Cf. Regroupement scolaire de l'île de Montréal, *L'école que nous voulons*, Manifeste 1980.

19. Réunion des représentants des associations disciplinaires tenue à Montréal en avril 1981.

20. Cf. Procès-verbal du 27<sup>e</sup> Congrès tenu à Québec du 25 au 30 juin.

21. Cf. Rapport et recommandations du 6<sup>e</sup> Congrès du MLQ, novembre 1981.

22. Cf. Pétition MLQ, mars 1983.

- Milot a mené une recherche qualitative en effectuant 20 entrevues semi-dirigées auprès de parents d'enfants du primaire de la région de Québec<sup>23</sup>. Ces propres données ont été corroborées par l'analyse du matériel «de seconde main» recueilli par une centaine d'étudiants en *région* (Saguenay, Lac St-Jean, Abitibi, Côte-Nord, Beauce) et à *Montréal*. Cette étude fait ressortir que la préoccupation des parents n'est ni ecclésiastique ni confessionnelle au sens strict mais tient plutôt d'une responsabilité parentale soucieuse de s'assurer que les jeunes bénéficient d'assises solides dans la vie, d'une «base religieuse» comme ils le disent eux-mêmes. Je cite : «On notera (...) que la confessionnalité même du système scolaire, liée au premier chef à l'organisation socio-politique, n'est pas associée par les parents à l'institution ecclésiastique qui la qualifie (p. 129)<sup>24</sup>.»

L'analyse du verbatim met en lumière quatre aspects du référentiel religieux qui sont conservés par les parents et qui ont fonction d'étais à l'existence future de leurs enfants.

Il importe (...) d'indiquer aux enfants des points d'appui solides, qui permettent de consolider l'existence lorsqu'elle est soumise à des forces perturbatrices ou exposée aux problèmes éthiques qui se présentent dans la vie quotidienne (p. 92).

Il s'agit notamment du *soutien dans les épreuves*, de l'*espoir d'un après-mort*, d'un *sens à l'existence* et d'un *cadre éthique*. La chercheuse précise que chacune de ces composantes a été systématiquement commentée par les parents en regard de leur vie personnelle. Elle souligne également que ces derniers souhaitent que la transmission de ces étais d'existence à l'école ne se résume pas à un bagage de connaissances intellectuelles mais soit en quelque sorte une éducation de l'affectivité à faire face aux difficultés et aux défis parfois déroutants de la «vraie» vie.

Quant à la teneur du «contenu escompté» de l'enseignement religieux, il doit s'articuler autour de l'«histoire de Jésus», une «histoire» hautement significative pour les parents dans la mesure où ils y retrouvent les étais d'existence ci-haut mentionnés. À ce noyau dur se greffe la transmission de valeurs éthiques de base telles l'amour et le partage, le respect des autres, la distinction du bien et du mal.

Voyons de plus près ce que les parents attendent de l'enseignant :

---

23. Cf. *Une religion à transmettre. Le choix des parents*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1991.

24. Milot réfère ici aux études ayant trait plus spécifiquement à la confessionnalité, notamment celles de Caron (1984) et du Conseil supérieur de l'éducation (1981) qui prend en compte, dans l'élaboration de sa position, la recherche de Wener (1975). Dans son rapport sur la confessionnalité, le Conseil souligne que «la confessionnalité n'apparaît pas à l'avant-garde de la préoccupation des gens» (p. 7); bien que le discours des parents ne soit pas dépourvu d'intentions religieuses, il se déploie surtout au plan éducatif.

Les qualités que les parents s'attendent à trouver chez l'enseignant sont la connaissance adéquate et la compétence pédagogique, auxquelles ils associent un certain caractère de conviction. Cette dernière semble devoir être interprétée comme une forme de «respect» des propos concernant l'histoire de Jésus : si l'enseignant en dévaluait la vraisemblance, il ferait échouer la possibilité que l'enfant puisse y ancrer les croyances minimales que les parents jugent essentielles (p. 134; nous soulignons).

Mais, précise Milot, si les parents souhaitent que l'école valorise «les attitudes globales auxquelles ils attribuent une qualité éthique, ils ne souhaitent pas qu'on leur inculque des comportements prédéterminés à adopter en relation avec l'une ou l'autre croyance religieuse particulière (p. 87)». De fait, l'héritage qu'ils souhaitent transmettre à leurs enfants résulte bel et bien d'une appropriation sélective de certains éléments religieux qui évacue délibérément «un certain nombre d'adhésions à l'un ou l'autre aspect de la doctrine, de la morale ou des pratiques proposées par l'Église (p. 128)».

La chercheuse note ici un déplacement des modes et des critères d'appartenance au christianisme rendu visible par la nette prise de distance des parents par rapport à l'institution ecclésiale et magistérielle. Elle tient toutefois à expliquer que les parents, après avoir élagué ce qu'il y avait de rigide et de punitif dans la religion de leur enfance, tiennent ces significations religieuses pour un bien précieux —, au sens d'une structure symbolique qui a fait ses preuves.

Aucune raison ne paraît alors suffisante pour délaisser une structure symbolique ayant démontré ses avantages dans la vie de leurs prédécesseurs, et ce, même si cette efficacité symbolique n'est que virtuellement présente, d'où le jeu de transactions entre signifiants hérités et significations redéfinies (p. 82).

Bref, autant l'aspect éthique était prépondérant dans l'étude de Wener, autant la *question du sens* fait saillie dans l'étude de Milot. Cette dernière explique qu'à une époque où «l'inévitable contingence et la relativité de tout système de croyances» est mise à nue, «le sens n'est plus donné ni intériorisé avec certitude; il est à construire, à partir des fragments de significations héritées (p. 91)». S'ajoute à cela le besoin de conjurer la souffrance et la mort dans la mesure où le processus d'individualisation conjugué à l'augmentation du niveau de vie marquent encore davantage la béance au niveau du sens.

### 1.3 Le débat actuel sur la confessionnalité scolaire

Comme nous l'avons déjà évoqué, notre recherche se profile sur la toile de fond du débat actuel sur la confessionnalité. Dans ce contexte, la présentation des diverses positions qui s'affrontent sur la place publique nous est apparu incontournable.

Précisons que le débat sur le statut confessionnel de l'école au Québec date des années 1960; il s'est amorcé par la remise en question du monopole des Églises par le Mouvement laïque de langue française, et particulièrement celui de la hiérarchie catholique en matière d'éducation. Les éléments polarisateurs en sont les suivants :

1) Les tenants de la confessionnalité qui optent : pour un régime d'*inscription volontaire à l'enseignement moral et religieux catholique ou à l'enseignement moral avec garantie de non-discrimination* pour l'élève qui choisit l'enseignement moral; pour le *droit de refus de dispenser l'enseignement religieux* pour les enseignants; pour une participation facultative aux activités d'animation pastorale; pour la possibilité d'organiser un enseignement religieux autre que catholique ou protestant.

Cette option s'exerce dans le contexte actuel à l'intérieur des *commissions scolaires confessionnelles* catholiques et protestantes garanties par la Constitution pour Montréal et Québec (art. 93). Les écoles confessionnelles sont tenues de se conformer aux critères qui définissent leur statut. Pour les écoles catholiques, il s'agit de : l'éducation de la personne dans toutes ses dimensions; la qualité de l'enseignement moral et religieux catholique; la qualité de l'animation pastorale; le respect des libertés de conscience et de religion; la priorité à la personne; l'ouverture à l'égard du milieu et du monde extérieur; l'attention aux exclus, la promotion des valeurs d'autonomie, de responsabilité, de justice et de solidarité.

Dans l'avenir, on souhaite l'aménagement de commissions scolaires linguistiques dans lesquelles pourraient se trouver à la fois des écoles confessionnelles et non confessionnelles.

2) Les protagonistes de l'école laïque. Les plus radicaux proposent une *laïcité d'abstention* (école a-religieuse) alors que d'autres font la promotion d'une *laïcité positive ouverte* intégrant la dimension religieuse et culturelle de la foi. Les partisans de cette option, tels Julien Harvey, la Centrale de l'enseignement du Québec et le Mouvement laïque, optent pour une déconfessionnalisation de l'école québécoise et une structuration linguistique des commissions scolaires et des écoles<sup>25</sup>. Ils estiment que l'école commune pourrait mieux correspondre à sa vocation essentielle qui est de

---

25. Ces derniers ont formé une coalition récemment afin de s'opposer à la loi 107 qui consolide les privilèges acquis par le maintien du caractère confessionnel des commissions scolaires de Québec et de Montréal et la création, en parallèle, d'un réseau de commissions scolaires linguistiques. Dans l'éventualité où les changements proposés par la loi 107 seraient appliqués, certains craignent que ces nouvelles possibilités de choix induisent un plus grand clivage ethnique. Ils prévoient que les Québécois, majoritairement francophones, opteraient pour la commission scolaire catholique, lors même que les jeunes immigrants (ni catholiques, ni protestants) seraient tenus de fréquenter la commission scolaire francophone. De plus, là où des commissions scolaires linguistiques seraient créées, les catholiques et les protestants minoritaires pourraient toujours faire valoir leur droit à la dissidence et faire reconnaître le caractère confessionnel de l'école. (Cf. CEQ, *Politique d'éducation interculturelle*, Québec : CEQ, 1993, p. 8, note 6).

«développer la compréhension mutuelle et d'éduquer au respect de la diversité et des croyances de chacun»<sup>26</sup>.

- Ainsi, les tenants de la *laïcité d'abstention* sont mus par une *philosophie humaniste* axée sur une conception positive et pragmatique de l'humain, sans référence aucune à la religion. En pratique, cela donne lieu à une *école laïque* qui dispense un *enseignement de morale naturelle à l'exclusion de tout enseignement religieux* —, qui devient une matière extra-scolaire sous la responsabilité de personnes extérieures à l'école. Julien Harvey s'inscrit en faux contre cette *laïcité «sans contenu»* arguant «qu'on peut instruire sans former la liberté de croire ou de ne pas croire» mais qu'on ne peut certes pas «éduquer dans une perspective de laïcité négative». À son avis, une telle philosophie ne peut qu'accroître le désespoir déjà trop présent chez les jeunes<sup>27</sup>.

- Les tenants de la *laïcité positive ouverte*, quant à eux, reconnaissent la dimension d'ouverture à la transcendance dans le cadre d'une *école laïque*; ils veulent promouvoir globalement une *culture religieuse commune* afin de favoriser la paix sociale et proposent un *enseignement religieux culturel* étayé en une réflexion fondamentale sur le sens de la vie et des valeurs, une présentation privilégiée du patrimoine religieux de la culture chrétienne doublée d'une connaissance générale des autres grandes traditions religieuses (juive, chrétienne, bouddhiste, musulmane, hindoue). Dans une école de ce type, l'*enseignement moral* serait *obligatoire*; quant à l'*enseignement religieux*, il serait confié aux Églises qui, d'ores et déjà, dispensent la catéchèse, assument la sacramentalisation et font la promotion de l'engagement communautaire et social. On propose également de «convertir» l'animation pastorale en animation interculturelle ou en animation de la vie scolaire.

Cette proposition soulève plusieurs questions et objections. Entre autres, on craint que l'*enseignement religieux culturel* se résume à une connaissance cérébrale de la religion et du religieux et, à ce titre, on demande si la transmission «[d'une] culture purement intellectuelle peut remplir la fonction d'éveil qui est une dimension importante d'un enseignement religieux à l'école»<sup>28</sup>.

3) Enfin, les promoteurs d'une pluriconfessionnalité élargie qui reconnaissent la dimension religieuse de l'humain et revendiquent une *école pluraliste*. En pratique, on offre de façon optionnelle — à la demande des parents —, l'*enseignement religieux* pour les catholiques de même que pour d'autres confessions chrétiennes ou non chrétiennes avec des catéchètes catholiques, musulmans, bouddhistes. Selon Julien Harvey, cette option pose «tous les inconvénients de la mosaïque multiculturelle (p. 216).»

---

26. *Ibid.*, p. 7.

27. Cf. «Une laïcité scolaire pour le Québec», *Relations*, septembre 1992, p. 215.

28. Cf. Guy Côté, «L'enseignement religieux et la pastorale à l'école : pratique à continuer ou à modifier?», p. 6.

## 2. PLAN DE RECHERCHE

### 2.1 Hypothèses

À la lumière des auteurs consultés, nous faisons les hypothèses suivantes :

Nous prévoyons observer une certaine corrélation entre ce que la religion apporte au parent et ce que celui-ci escompte qu'elle apportera à son enfant.

Nous prévoyons également recueillir des attentes hétérogènes et diversifiées parmi lesquelles on pourra observer des convergences autour de quelques requêtes majeures, soit par exemple de former des croyants par le biais d'un enseignement de type catéchétique ou encore que l'école offre un horizon de sens et un ensemble de valeurs inspirés de la tradition chrétienne. Par ailleurs, il est possible que d'autres n'aient pas d'attentes particulières ou soient pratiquement indifférents.

### 2.2 Sources d'information

Notre recherche comporte une étude documentaire<sup>29</sup> et des entrevues semi-dirigées auprès de parents (66 %) et d'intervenants significatifs (33 %). En ce qui a trait à la recherche documentaire, nous avons concentré notre attention sur les publications officielles et officieuses du Comité catholique de même que sur certains rapports de recherche et études qui avaient une incidence directe avec nos préoccupations.

### 2.3 Échantillonnage

Dans une enquête qualitative, l'échantillonnage ne vise pas d'abord à être représentatif au sens où on y retrouverait les variables habituellement retenues pour les fins d'une sociologie empirique. Notre objectif est plutôt de couvrir les principales tendances de l'opinion publique en cherchant à rejoindre des *parents au profil différencié* et non des groupes d'opinion. Dans les *milieux urbain, semi-urbain et rural*, nous avons rencontré des *hommes* et des *femmes* d'âges différents, ayant des enfants — soit au primaire, soit au secondaire —, dont le niveau de scolarité (secondaire, collégial, universitaire), l'occupation socio-professionnelle (secteur ouvrier, technique, professionnel; chômage, travail domestique) et le degré d'implication à l'école variaient.

---

29. Cf. Annexe 3 — Bibliographie.

C'est dans cette perspective que nous avons mené des entrevues auprès de 110 parents et de 35 intervenants dans 13 commissions scolaires<sup>30</sup>. Respectivement dans :

- 2 écoles de niveau primaire/secondaire (P/S);
- 6 de niveau secondaire (S);
- 5 de niveau primaire (P).

Les personnes interrogées se répartissent comme suit :

- 11 (4F, 7H) Directrices et directeurs d'école
- 9 (1F, 8H) Conseillère et conseillers en éducation chrétienne
- 1 (1F) Conseillère pédagogique
- 14 (8F, 6H) Animatrices et animateurs de pastorale
- 110 (71F, 39 H) Parents (dont certains faisaient partie du comité d'école ou du conseil d'orientation)

**Nous avons ciblé délibérément 2 types d'écoles :**

*. Certaines qui avaient acquis récemment (depuis 2 ans ou moins la reconnaissance confessionnelle :*

- (P) École Jeunes du Monde (1993), Terrebonne, C.S. Des Mille-Iles
- (P) École Terre des Jeunes (1992), Bécancour, C.S. La Riveraine
- (S) École secondaire l'Horizon (1992), Saint-Jean-Chrysostome, C.S. des Chutes-de-la Chaudière
- (P/S) École des Grandes Marées (1994), Cap-Rouge, C.S. des Découvreurs

---

30. Cf. Annexe 1 — Schémas type d'entrevue (parents et intervenants).

. *D'autres qui avaient acquis ce statut depuis plus longtemps :*

- (P) École St-Michel, Rougemont, C.S. Provençal.
- (P) École Notre-Dame-de-l'Assomption, Châteauguay, C.S. Châteauguay
- (P) École St-Luc, Granby, C.S. des Cantons
- (S) École secondaire Joseph-Fecteau, Thetford Mines, C.S. de Thetford Mines
- (S) École Jean-Jacques Bertrand, Farnham, C.S. Des Rivières
- (S) Polyvalente Pierre Dupuy, Montréal, CECM
- (S) École Jean-de-Brébeuf, Québec, CECQ
- (S) École secondaire Ste-Ursule, Trois-Rivières, C.S. Trois-Rivières
- (P/S) Écoles Pierre Laporte, Nouvelle-Querbes, Paul-Gérin-Lajoie, Morand-Nantel, Beauséjour; Outremont - Ville St-Laurent - Ville Mont-Royal; C.S. Ste-Croix

Nous avons retenu systématiquement le verbatim de 11 onze entrevues. Dans un cas, étant donné que 3 parents seulement se sont présentés, nous avons jugé que le groupe n'était pas représentatif; dans l'autre, en raison de problèmes techniques, nous n'avons pu disposer du verbatim. Ainsi, les données retenues ont été extraites de la transcription du verbatim provenant des entrevues réalisées auprès de 33 intervenants et de 100 parents (63F, 37H).

## 2.4 Stratégie

Dans l'organisation des entrevues, nous avons pu compter sur la collaboration des *conseillères et des conseillers en éducation chrétienne* qui nous ont aidé à cibler les directrices et les directeurs les plus susceptibles de participer activement à la recherche. Ces intervenants nous ont également donné leur avis sur la façon la plus appropriée d'établir le premier contact avec la direction de l'école. Dans tous les cas, un suivi très serré a été effectué afin de nous assurer, entre autres, que cette rencontre ne coïncide pas avec une autre réunion déjà prévue à l'agenda.

Nous demandions à *la direction de l'école* de regrouper 10 à 15 parents qui aient un profil différencié<sup>31</sup>. Ces derniers ont, la plupart du temps, soumis l'invitation aux

---

31. Cf. Annexe 2 - Lettre d'introduction.

membres du comité d'école et du conseil d'orientation qui se sont chargés eux-mêmes de recruter des parents moins impliqués. Parfois, la direction de l'école envoyait une lettre à tous les parents (cas de 2 écoles) ou lançait une invitation à un groupe restreint de personnes (50 personnes; cas d'une école).

Ainsi, nous avons pu rencontrer des **groupes de huit (8) parents** (en moyenne), pour une durée d'environ deux (2) heures. Par la même occasion, dans chacune des régions, nous avons mené une deuxième entrevue avec un ou quelques intervenants d'une même commission scolaire ou école (directrices ou directeurs d'école, conseillère pédagogique, conseillères et conseillers en éducation chrétienne, animatrices et animateurs de l'animation pastorale, représentantes et représentants du comité de parents) afin de recueillir des informations pertinentes sur les caractéristiques du milieu et les attentes des parents. Dans deux milieux, nous avons fait trois (3) entrevues en raison de conflits d'horaires (ex. direction d'école, animateur ou animatrice de pastorale, parents).

## 2.5 Entretien semi-directif

### L'entrevue avec les parents

Notre objectif était de créer un climat de confiance qui permette à tout un chacun de s'exprimer et d'être écouté avec respect. L'entretien était dirigé de façon à faciliter l'expression personnelle dans le but d'aider à «mettre en mots» des réalités parfois difficiles à nommer. Les questions étaient des questions ouvertes afin de donner du jeu aux répondants qui ont eu le loisir de s'investir là où ils se sentaient plus à l'aise.

### L'entrevue avec les intervenants

Bien que le schéma d'entrevue administré aux parents et aux membres du personnel des commissions scolaires et écoles soit très similaire, il convient de souligner une différence essentielle, à savoir que le premier interpellait directement les parents comme sujets alors que dans le second, les intervenants étaient appelés à rendre compte — non pas de leur propre position —, mais bien des attentes, de l'intérêt et de l'engagement des parents en regard de l'enseignement moral et religieux catholique, de l'animation pastorale et de l'école confessionnelle.

Exemple : **Parents** : «Qu'est-ce qui vous a amenés à inscrire votre enfant en EMRC?»  
- **Intervenants** : «D'après vous, qu'est-ce qui amène les parents à inscrire leur enfant en EMRC?»

## 2.6 Analyse

Dans notre analyse nous avons porté une attention particulière à la manifestation des *convergences* et des *tensions* sans chercher à englober dans un dénominateur commun réductif la variété des interventions. Autant dans une enquête quantitative les variables tels l'âge, le sexe, le lieu d'origine, l'appartenance socio-professionnelle sont

importantes, autant dans une *enquête qualitative*, l'attention doit être focalisée sur la récurrence des représentations des personnes interrogées de façon à pouvoir identifier quelles sont les tendances manifestes.

À cet égard, nous considérons que la proportion d'*intervenants* consultés est élevée par rapport au nombre de parents rencontrés; en fait, elle représente **33 % de notre échantillonnage**. D'autre part, nous estimons, qu'au sein des groupes de parents rencontrés, le nombre de *parents engagés* (tant au plan de la foi que de l'éducation) était supérieur à la moyenne; le fait de s'être déplacés pour répondre à un questionnaire de deux (2) heures témoignait en effet de leur engagement alors qu'on sait combien il peut être difficile d'obtenir la participation des parents.

À notre avis, ce profil marqué d'**engagement au plan de la foi et d'intérêt au plan de l'éducation** ne correspond pas au profil typique de l'ensemble des parents du Québec. Ainsi, pour élaborer une interprétation qui soit représentative de l'opinion des populations locales, nous avons dû extrapoler à partir :

- du discours des différents *intervenants* qui pouvaient témoigner, de par leurs fonctions, non seulement des attentes des parents mais aussi de leur degré d'intérêt et d'implication;
- du discours des *parents* qui, bien que les questions leur aient été adressées directement, ont parlé tantôt en leur nom personnel, tantôt en fonction des gens du milieu qu'ils connaissaient (surtout dans les questions plus directement reliées à une implication personnelle et politique).

Ainsi, à une question comme «Si l'éducation religieuse se fait seulement à l'école trouvez-vous ça normal», une minorité de croyants engagés ont opposé un non ferme tout en ajoutant : «Mais je ne crois pas que notre opinion représente la position de la majorité des parents; il y a beaucoup de parents qui vont suivre ces cours là juste en fonction des sacrements.»

## 2.7 Qualité de la participation

Un *climat de respect et d'écoute* a présidé aux échanges avec les parents qui se sont exprimés abondamment. Toutefois, cinq (5) groupes sur dix (10) ont présenté des dynamiques plus tendues. Ainsi dans un cas, le style de participation de deux (2) partisans inconditionnels de l'école laïque a miné le climat démocratique au point de pratiquement boycotter l'échange. Quatre (4) autres groupes ont manifesté une certaine impatience quant à la durée de la réunion (deux heures), ont critiqué la pertinence de certaines questions, particulièrement celles ayant trait au choix entre une école confessionnelle et non-confessionnelle et à l'éventualité de la création d'écoles laïques.

Nous tenons toutefois à souligner que les parents provenant d'écoles, ayant acquis le statut catholique au cours des deux dernières années, se sont avérés plus sensibilisés à la question; de même que les personnes qui avaient participé à l'évaluation du vécu confessionnel au cours des dernières années.

#### Avertissement

Dans un but d'allégement, le masculin pluriel est parfois utilisé pour désigner à la fois les hommes et les femmes qui occupent certaines fonctions. C'est en particulier le cas pour les pluriels «enseignants», «intervenants», «répondants», «conseillers en éducation chrétienne» (en fait, nous n'avons rencontré qu'une seule conseillère).

### 3. BILAN-SYNTHESE

#### 3.1 L'enseignement moral et religieux catholique

##### 1. Qu'est-ce qui vous a amenés à inscrire votre enfant en EMRC<sup>32</sup>?

Les parents inscrivent leur enfant au cours d'EMRC en fonction d'une tradition de souche; ayant eux-mêmes reçu une éducation religieuse dans leur enfance, ils ont à cœur de transmettre cet héritage religieux et culturel qui définit, tout comme la langue, l'identité québécoise. Ils tiennent les valeurs véhiculées en EMRC pour des valeurs sûres et se fient à la *compétence pédagogique* des enseignants pour en faciliter l'intégration.

La religion qu'on a connue dans not'temps à l'école a beaucoup, beaucoup évolué; on considère que ces *valeurs* sont encore très valables aujourd'hui sauf que *nous on a pas la façon de le dire*, le bagage qu'il faut pour le donner à nos enfants. (P)

En inscrivant mon enfant en EMRC, je me suis demandé, c'est quoi l'alternative? Toute seule à la maison? *Je trouve que c'est un bon complément parce que la base à la maison est pas tellement forte*; on a de la difficulté avec le quotidien, pis aussi à se souvenir de ce côté là. *J'aimerais que ça reste dans les écoles parce que maintenant c'est vivant, c'est un enseignement dynamique.* (P)

C'est important que cet enseignement soit dispensé à l'école, d'autant plus que de nos jours les familles sont éclatées, on ne parle plus de religion à la maison. Le meilleur temps pour inculquer la religion, c'est le temps où les jeunes sont au primaire et au secondaire (...) On leur enseigne la droiture. (S)

Ce faisant, ils choisissent «le meilleur» pour l'enfant et tiennent à ce que ces *valeurs* soient transmises dès le primaire en estimant qu'au secondaire, il sera trop tard. Ceux qui maintiennent l'inscription en secondaire I et II reconnaissent que ce n'est pas évident d'apprendre à un jeune la religion dans le cadre de la vie familiale, et encore moins à l'adolescence, où il se produit un effet d'opposition ou de distanciation avec les valeurs des parents.

---

32. L'abréviation EMRC désigne le cours d'enseignement moral et religieux catholique. Afin de protéger la confidentialité des entrevues, les personnes sont identifiées par leur fonction, elle-même indiquée par un sigle : C = conseiller ou conseillère en éducation chrétienne; D = directrice ou directeur d'école; AP = animatrice ou animateur de pastorale. Les niveaux de scolarité des enfants des parents interrogés ou des milieux d'intervention des différents intervenants sont notés comme suit : P = primaire; S = secondaire; PS = primaire/secondaire.

De par le baptême qui inscrit mon enfant dans une démarche de foi, je fais ce choix qui se situe *dans la ligne de l'éducation religieuse que j'ai reçue*. Après, mes enfants pourront faire leur propre choix mais, au moins, ils auront eu *un éclairage quelle que soit la direction qu'ils prendront*. (P)

J'inscris mon enfant en EMRC surtout pour lui transmettre des *valeurs* auxquelles je crois, une sorte d'*héritage*. On sait très bien que s'il n'a pas cette *base* au primaire, au secondaire il sera trop tard pour commencer; ainsi, il pourra faire face aux autres influences plus tard. (P)

*Les principes* qu'on a eus soient l'amour, la fraternité, le partage sont ceux avec lesquels on peut construire un monde viable. (S)

Les parents savent pertinemment que *le cours d'EMRC constitue la voie régulière d'accès aux sacrements*<sup>33</sup>.

Ils veulent que leur enfant fasse sa première communion, son sacrement du pardon, sa confirmation et, éventuellement, qu'il n'ait pas de problèmes s'il veut se marier. Dans l'fond, c'est un genre de garantie et l'idée de faire un peu comme les autres<sup>34</sup>. (C)

Ils s'attendent également à ce que leur jeune se familiarise avec les *événements majeurs de la vie de Jésus et les principaux éléments de son enseignement*; certains parleront aussi de la *relation à Dieu* comme d'une relation qui donne *sens à la vie* et reconforte dans les épreuves. Qu'ils soient eux-mêmes croyants ou non, *ils ne veulent pas priver leur enfant d'un accès possible à un univers de sens*.

L'EMRC a de l'importance parce qu'il vient affirmer l'existence de Dieu et que c'est là le fondement de toutes nos valeurs, de toute la morale. C'est la *base*; il y a un Dieu créateur. (P)

---

33. En ce qui a trait à la sacramentalisation, de nombreux intervenants ont mis en relief le souci d'intégration sociale des parents et leur besoin de sécurité. Ils ont souligné également leur tendance à inscrire l'enfant en EMRC l'année où il y a un sacrement et en morale, l'année où il n'y a pas de sacrement. Plusieurs d'entre eux ont d'ailleurs fait un travail de conscientisation auprès des parents afin de les inciter à être cohérents avec leur option de départ. Ils rendent compte que les différentes étapes de la sacramentalisation sont vues comme une assurance : au cas où ... c'est mieux que l'enfant ait des sacrements dans son bagage. De plus, ils veulent que leur enfant soit «comme les autres» et se sentent responsables de lui éviter des ennuis plus tard. S'il veut se marier et qu'il n'a pas fait sa confirmation, il devra faire une démarche supplémentaire : certains parents pensent, à tort, qu'on lui refuserait le sacrement de mariage; quant à l'enfant, il reprend ce désir à son compte et veut à tout prix «faire comme les autres». Dans d'autres cas, les parents ne souhaitent pas que leur enfant reçoive les sacrements; c'est plutôt l'enfant qui insiste. Mais dans l'une ou l'autre éventualité, on pressent que le désir d'intégration sociale entre en ligne de compte, qu'il soit conscient ou non.

34. Au cours de l'enquête, peu de parents nous ont parlé du sacrement du pardon.

Parce que j'ai la foi : je souhaite que mes enfants partagent cette foi-là; une des façons de maintenir le goût de cette *relation à Jésus*, c'est l'enseignement religieux à l'école. (P)

Je me dis que *Dieu*, c'est le meilleur guide qu'ils peuvent avoir, à qui ils peuvent parler et qui sera toujours là. Par la prière, ils peuvent aller chercher des choses et découvrir que Dieu peut les aider. (S)

De plus, dans certaines commissions scolaires où les communautés ethniques composent une partie importante de la clientèle (Ex. C.S. Ste-Croix : 80 à 85 %; CECM : 48 %), le cours d'EMRC est vu comme un *moyen d'intégration sociale*; plusieurs, qui ne sont pas de foi catholique et qui ne sont pas baptisés, y inscrivent leur enfant afin qu'il puisse mieux connaître les racines religieuses et culturelles de sa communauté d'accueil.

Ils sont conscients que le christianisme tient une place importante au Québec, même dans nos antécédents au quotidien, et ils veulent que l'enfant connaisse les éléments fondamentaux de cette religion là. (C)

Ainsi, la transmission de cet héritage permet de vivre une *continuité* par rapport à ce qui s'est vécu dans la famille, tant chez les grand-parents, les parents que chez les frères et sœurs; ainsi, le fait que les enfants aient relativement la même éducation en termes de croyances et de valeurs, est un *gage d'harmonie familiale et intergénérationnelle*.

C'est mieux pour l'enfant et ça, c'est ce qu'on connaît. Vu qu'on est à l'aise dans ça, on continue dans la même chose. (P)

Si tout d'un coup, entre des générations on enlève ça, ça fait une grande coupure entre ceux qui l'ont eu et ceux qui ne l'ont pas eu. (P)

Bref, les parents se sentent responsables de transmettre cet héritage religieux et culturel à leurs enfants par le biais du cours d'EMRC dispensé à l'école. D'une part, ils tiennent ce cours comme étant la voie d'accès régulière pour les sacrements. D'autre part, ils souhaitent que leurs jeunes s'ouvrent à un univers de sens et intègrent différentes connaissances sur la vie et l'enseignement de Jésus, ce dernier pouvant éventuellement servir de modèle d'inspiration. Considérant qu'il s'agit là d'un enseignement spécialisé, ils s'en remettent à la compétence pédagogique des enseignants. Comme nous l'avons expliqué précédemment, les parents allophones tiennent à inscrire leur enfant en EMRC afin de faciliter son intégration à sa communauté d'accueil.

## 2. Qu'est-ce qu'il apprend à l'école? Vous en parle-t-il?

Cette question avait comme objectif de vérifier la *qualité* et la *fréquence* du dialogue parent/enfant en fonction de *l'intérêt* manifesté de part et d'autre, cet intérêt témoignant de l'importance que le parent accorde à cette matière.

**Règle générale, les jeunes ne parleront pas beaucoup du contenu; ils parleront plus spontanément de l'enseignant que de la matière elle-même. Les parents nous ont dit :**

Malheureusement ce n'est pas le cours le plus apprécié et attendu.  
Le jeune dit : le cours de religion, c'est plate. (S)

Ils en parlent plus souvent quand il y a des invités qui viennent.  
Ça varie selon le professeur. Plus c'est vivant, plus c'est du concret, plus ça les touche. (S)

On remarque que *les élèves du primaire sont quand même un peu plus loquaces et spontanés que leurs aînés du secondaire*; certains apportent leur cahier à la maison, montrent leurs dessins, posent des questions à leurs parents sur ce qu'ils savent ou ont appris étant jeunes et démontrent de la fascination pour l'histoire de Jésus ou pour des récits bibliques à grand déploiement comme l'Apocalypse. Dans plusieurs milieux, on a souligné que *les jeunes des deux cycles vont davantage parler de ce qui se passe en animation pastorale qu'en enseignement religieux*.

**Quant aux parents, s'ils ne connaissent pas le fin mot des programmes, ils en pressentent les grandes lignes : ils savent qu'on présente l'histoire de Jésus et que les jeunes «apprennent» des valeurs.**

Je ne pense pas qu'on puisse mesurer comme parents ce qu'ils apprennent au secondaire. Que ce soit en enseignement religieux ou en d'autres matières, je n'ai aucune idée de ce qu'ils apprennent. Nous on a été éduqués autrement, on a appris l'histoire sainte. (S)

Moi, j'ai l'occasion de lire leurs travaux. En secondaire I, c'est proche de la personne de Jésus tandis qu'en secondaire III, IV et V, c'est davantage une réflexion personnelle sur le vécu. (P/S)

*Les parents disent être plus au courant de ce que leur enfant apprend au premier cycle qu'au deuxième cycle.* Au premier cycle, ils voient le cahier et s'intéressent aux apprentissages du jeune enfant, ne serait-ce qu'en regardant ses dessins ou en lisant avec lui des histoires bibliques. «Moi, j'entends parler du cours de catéchèse régulièrement; elle apporte son cahier et me montre ce qu'elle fait.» Au deuxième cycle, ils voient le cahier moins souvent, le jeune est plus insouciant ou gêné de parler de religion : «Elle n'apporte jamais son livre de catéchèse et ne fait que mentionner à l'occasion qu'elle a eu un cours.» Il faut dire qu'à cet âge, tant pour les parents que pour les jeunes, les

soucis de la pré-adolescence et de l'adolescence prennent le dessus. Selon la rigidité ou la souplesse des parents, la religion peut devenir un sujet de discussion irritant ou même un sujet d'opposition, du fait que les jeunes ressentent le besoin de se confronter à l'autorité parentale et d'exercer librement leur sens critique. Souvent les rapports familiaux sont plus tendus et la négociation sur toutes les «urgences» quotidiennes (habillement, sorties, sports, persévérance scolaire, fréquentations) engouffre déjà beaucoup d'énergie.

Même les parents les plus concernés en matière d'éducation seront généralement *plus soucieux de ce que leur enfant apprend en français ou en mathématiques qu'en EMRC*. Et ils vont s'intéresser à ce qui se passe, *surtout s'il y a un problème en termes de réussite scolaire* — bien que cette remarque vaille pour toutes les matières. Autrement, ils ne posent pas de questions sauf si, par les échappées du jeune à la maison, ils craignent que l'enseignement dispensé ne soit pas orthodoxe. Dans certains milieux, ils seraient très prompts à réagir alors que dans d'autres, on souligne leur patience ou leur tolérance quant à un contenu qui laisse à désirer; soit parce qu'on enseigne des notions religieuses assaisonnées d'ésotérisme, soit parce que la pédagogie n'est pas assez existentielle.

Toutefois, *les années où il y a des sacrements, la majorité des parents tiennent à s'assurer que l'école dispense tout ce qu'il faut pour que le jeune n'ait pas de problèmes et qu'eux-mêmes s'impliquent le moins possible*<sup>35</sup>. Par contre, nous avons eu le loisir d'entendre le témoignage de certains parents qui avaient vécu une expérience heureuse et enrichissante, voire unique en accompagnant leur jeune dans la préparation à l'un ou l'autre des sacrements. C'est souvent à cette occasion qu'ils ont d'ailleurs eu le loisir de découvrir ce que ce dernier avait appris et intégré comme connaissances. Enfin, certains parents ont dit qu'ils ne savaient pas grand'chose et avoué qu'il y avait sans doute là une négligence de leur part. Leur prise de parole laissait entendre une future prise en charge : «si on veut en savoir plus, c'est à nous de questionner l'enfant sur ce qu'il apprend de façon à assurer un certain suivi». (P)

Ainsi, certains parents — visiblement plus concernés (une *minorité*) —, ont relevé plusieurs éléments tels : l'histoire de Jésus, la connaissance des récits bibliques (l'histoire d'Abraham et de Zachée, l'Apocalypse), la thématique de l'amitié en 2<sup>e</sup> année et celle de l'Esprit-Saint en 5<sup>e</sup> année; la réflexion sur le vécu et la présentation des grandes religions en secondaire V<sup>36</sup>. En termes de *valeurs*, ils sont au fait que des valeurs telles le respect, l'amour, le partage, le pardon sont véhiculées. En termes d'*espace*, ils pressentent que le cours d'EMRC procure un temps de réflexion où le jeune a la chance de prendre conscience de son intériorité, de son environnement et de ce qui se passe dans le monde.

---

35. Voir supra : question 12 - section : Des démissionnaires et des tièdes.

36. Voir supra question 10.

Les parents font confiance à l'école qui se porte garante de la qualité de l'enseignement et se fient à la compétence pédagogique des enseignants qui dispensent cet enseignement. Règle générale, ils s'informent peu de ce que l'enfant apprend à l'école, sauf s'il y a un problème.

### 3. Qu'est-ce que ça lui donne à l'âge qu'il a et pour plus tard?

Cette question permettait aux parents d'approfondir les motifs qui ont présidé au choix du cours d'EMRC. Dans les réponses, nous retrouvons les mêmes éléments qu'à la question 1 : au risque de nous répéter, nous reflétons les traces de leur discours, un discours qui s'étoffait au fil de la discussion.

Au présent, les parents assurent l'enfant d'une *base religieuse* en espérant que celle-ci lui sera profitable dans l'avenir. «En attendant, c'est pas mauvais qu'il connaisse ça, ça ne peut pas lui faire de tort.» (P) L'appropriation méthodique des principaux aspects du mystère chrétien permet au jeune de bien connaître sa religion et d'intégrer les valeurs d'une tradition de souche. Comme nous l'avons souligné à la question 1, *la transmission de cet héritage fait œuvre de continuité et est un gage d'harmonie familiale* dans la mesure où le jeune enfant partage la même éducation que ses aînés.

Dans plusieurs régions, les parents ont utilisé l'image du solage d'une maison : cette image met en relief l'importance de commencer dans la vie avec une base solide en donnant au jeune *des principes moraux et des valeurs* de sorte qu'il puisse s'orienter à bon escient, choisir sa religion et découvrir ses ressources intérieures.

On veut que notre jeune parte avec un bon solage. Qu'il y ait quelque chose qui l'aide à réussir dans la vie. (P)

J'me dis que c'est important que, tout p'tits, on aide les enfants à développer la foi... Si l'enfant n'a rien pour se développer au plan spirituel, plus tard, dans quoi va-t-il se lancer? Est-ce que ce sera les sectes? (P)

*Dans l'immédiat, il y a l'accès direct aux rites de passage; ceux qui pensent en fonction du mariage plus tard, veulent éviter des ennuis à leur jeune en le plaçant sur «l'autoroute» des sacrements<sup>37</sup>.*

Certains parents précisent qu'ils tiennent à ce qu'il connaisse *Jésus-Christ* pour qu'il puisse «se raccrocher» à quelqu'un «en cas de difficulté» et donner sens à l'inexplicable de la mort. D'autres souhaitent qu'il puisse connaître Dieu, apprendre à prier, pouvoir lui parler comme à un ami.

---

37. Expression utilisée par un directeur d'école primaire qui semble refléter la mentalité du milieu.

Ça lui donne de belles et grandes valeurs, être capable d'affronter les difficultés en se confiant au Seigneur Jésus. (S)

En faisant un retour sur ce qu'eux-mêmes ont vécu, certains parents ont tenu à souligner que l'enfant qui reçoit le cours d'EMRC ne réalise souvent pas ce que ça lui apporte : c'est en vieillissant qu'il saura apprécier ce qu'il a reçu. Mais ils estiment globalement que ce cours lui procure *déjà un sentiment de confiance en la vie et de confiance en ses possibilités* et contribue à *développer ses ressources intérieures*, même si les fruits dans l'immédiat ne sont pas toujours évidents. Plus ou moins confusément, ils s'attendent à ce que le jeune se forge un *système de valeurs qui l'aidera à s'insérer dans le monde d'aujourd'hui et de demain*; des *valeurs sûres* telles l'amour, le respect de soi et des autres, l'entraide et le partage.

Bref, les bénéfices escomptés pour la majorité des parents sont la transmission de valeurs morales et d'un sens à la vie.

#### 4. D'après vous, qu'est-ce qu'il y a d'important à apprendre pour votre enfant dans la foi catholique? à propos de l'Église?

Notons d'entrée de jeu que *l'ensemble des parents restent réticents à la notation des apprentissages*, si on en juge d'après leur scandale devant l'échec scolaire en enseignement religieux, une matière réputée facile. Ils ne paraissent pas accorder de l'importance à l'aspect «acquisition de connaissances» et «mémorisation» en EMRC, cette attitude étant à l'inverse des exigences qu'ils ont pour d'autres matières.

Au risque de nous répéter — nous soulignons à nouveau que, pour la *grande majorité* des parents, ce qui importe c'est la *dispensation de la catéchèse antécédente aux sacrements*, un peu à la manière d'une assurance, d'une garantie, même s'ils ne réfèrent pas nécessairement à une croyance fondamentale comme la vie de l'Esprit ou le Christ ressuscité; en fait, plusieurs croient en la réincarnation. Bien qu'ils ne soient pas nécessairement croyants, ils tiennent (comme nous l'avons expliqué précédemment), à ce que la vie de Jésus et son enseignement soient transmis, *que Jésus soit proposé comme modèle*. En termes de valeurs, leur commande est assez floue : *qu'on inculque de bonnes valeurs telles l'amour, le respect, le partage, l'honnêteté et la justice*. Quant aux enseignements de l'Église, ils n'y accordent aucune importance. **Ainsi, pour la majorité des parents, l'accent est surtout mis sur l'accès aux sacrements, la vie de Jésus et l'intégration de valeurs.**

Le récit biblique de l'histoire de Jésus en tant que récit près de la vie, près de la Parole de Dieu, les parents y tiennent. (C)

Qu'on leur enseigne quelles sont les valeurs de Jésus-Christ, quels choix il a faits, quels gestes il a posés (...), c'est un modèle de vie pour les jeunes. (S)

Quant aux *enseignements de l'Église*, ils sont *triés sur le volet*. Cette catégorie de parents reçoit bien en général la doctrine sociale de l'Église; par contre, ils s'avèrent très critiques et même rebelles aux enseignements magistériels sur la contraception, le mariage des prêtres et la question des divorcés remariés. Ils sont plus que jamais jaloux de leur liberté de conscience et ne veulent plus revenir à l'époque où le clergé régissait leur vie privée. Ce qui importe pour eux, c'est que leur jeune découvre *l'Église communauté*, soit une *église de convivialité et d'ouverture sur le monde*; ils soulignent l'importance d'une présentation historique du message de Jésus et de l'Église. Ainsi, ils estiment qu'il serait de bon ton d'expliquer comment se sont formées les premières communautés chrétiennes et précisent qu'il ne faut pas craindre de dire la vérité sur l'Église institution qui s'est liée au pouvoir établi à certaines époques.

Par ailleurs, une minorité de parents — pour qui la relation à Dieu est vitale — souhaitent que le cours d'EMRC donne accès non seulement à des connaissances mais à un dynamisme de vie qui n'exclut pas la dimension sacramentelle. Même pour ceux qui ont développé une conscience critique par rapport aux enseignements de l'Église, ils tiennent également à ce que leurs enfants soient initiés à la dimension historique du récit de Jésus et des premières communautés chrétiennes. Dans cette veine, ils soulignent l'importance :

- *D'inculquer aux jeunes le sens de la justice sociale en mettant l'accent sur la pratique sociale de Jésus dans l'enseignement et/ou dans les activités d'animation pastorale.* Ainsi, quand on demande aux enfants d'apporter des boîtes de conserves pour les paniers de Noël, il faudrait en profiter pour aller au-delà de ce geste de partage en réfléchissant avec les enfants sur le sens de la pauvreté, sur la place des pauvres dans notre société, sur l'injustice qui est vécue et faire le lien avec le message de Jésus.

- *De réaménager le volet moral du cours d'EMRC afin d'intensifier et de faciliter les échanges sur les valeurs morales de façon à développer un sens critique chez les jeunes.* «Qu'on habilite les jeunes à faire un choix; ce n'est pas à nous de décider qu'ils adhèrent à la foi catholique.»

##### **5. Souhaitez-vous que cet enseignement contribue à en faire un catholique?**

En entendant cette question, plusieurs parents ont rétorqué que trop souvent, le christianisme leur a été présenté comme étant «la seule bonne religion». Ils ont rappelé l'époque où les catholiques devaient se tenir à l'écart des protestants et où on nous disait qu'il y avait «juste nous autres qui étions sauvés». Ils ont exprimé le souhait que leur enfant ait des connaissances sur les autres religions : «c'est plus facile d'accepter les autres quand on les connaît que quand on les connaît pas.»

Ainsi, après avoir donné une *base religieuse* à leur jeune, la majorité des parents vont **souhaiter qu'il devienne surtout un bon citoyen et lui laisser une grande liberté de choix au plan religieux**. Il y aurait même une certaine indifférence par rapport au fait

que le jeune passe à une autre religion : ce n'est plus perçu comme un drame. L'important, c'est que le jeune ait connu la religion catholique au primaire et, si possible, au début du secondaire.

Non. Je souhaite surtout que tous les outils qui sont mis à sa disposition l'aident à devenir meilleur. (P)

Non. Je souhaite qu'il ait la possibilité d'étudier d'autres religions et qu'il fasse son choix. (P)

Je n'aurais pas de problèmes à ce que mon fils adopte une autre religion; je crains autant le fondamentalisme de la religion catholique que des sectes. (P/S)

Je ne veux pas qu'il soit vraiment catholique. L'important, c'est qu'il vive des valeurs et qu'il fasse son choix après. D'abord qu'il aura appris le partage, le pardon, l'entraide; pour moi, ce n'est pas nécessaire que ce soit la religion catholique. (S)

*Par contre, une minorité de parents croyants et/ou pratiquants tiennent à ce que leur jeune grandisse dans la foi catholique. Quelques parents vont souhaiter qu'il adhère à la foi chrétienne plutôt qu'à la foi catholique mais, pour la plupart, ils souhaitent qu'il devienne un catholique.*

Moi, j'aimerais que mon enfant évolue dans cette religion là. (P)

Oui, je souhaite qu'il devienne catholique mais pour les bonnes raisons, c'est-à-dire parce qu'il y croit et a vraiment compris de quoi il s'agissait. (P)

Nous souhaitons qu'il devienne non seulement un catholique mais un bon catholique, un catholique engagé au sens où toute sa vie serait imprégnée de valeurs chrétiennes. Pratiquant, ça ne veut pas dire aller à la messe le dimanche, mais faire sa vie en suivant l'exemple de ce qu'on a dans la Bible (vivre à la suite de Jésus dans la justice et la charité). (S)

**6. Si vous avez pris vos distances par rapport à la foi catholique, comment se fait-il que vous voulez quand même instruire votre enfant dans cette foi-là?**

Plusieurs *intervenants* ont mis cette question en perspective en notant que les gens des années 70 étaient beaucoup plus agressifs que ceux d'aujourd'hui par rapport à la foi catholique; on ne retrouverait pas cette amertume, ces années-ci, les gens étant plus sereins quant à leur choix. Qui plus est, les parents des années 80 et 90 sont

particulièrement alertés par le taux élevé de suicide chez les jeunes et la montée des sectes et nouvelles religions; conscients des enjeux décisifs qui se jouent à cet âge, ils **ne voudraient pas priver leurs enfants d'une spiritualité pressentie comme donnant sens à la vie.**

Dans un premier temps, certains *parents* ont questionné la pertinence de l'expression «si vous avez pris vos distances par rapport à la foi catholique»; par la suite, ils se sont situés par rapport à la formulation et finalement positionnés.

Prendre mes distances, selon moi, serait davantage d'oublier mes principes de vie et de n'être pas fier de moi le lendemain que de ne pas assister à une cérémonie de groupe. (P)

Bien que bon nombre d'entre eux aient évoqué des motifs plutôt vagues, d'autres ont été cinglants de franchise et de réalisme.

Moi je ne pratique plus mais j'ai tenu à ce que ma fille ait l'enseignement religieux au primaire pour qu'elle puisse faire son choix plus tard en connaissance de cause. Je suis très respectueuse du choix de mes enfants mais, moi par contre, je suis de l'autre côté de la clôture. (P)

Nous, quand on était jeunes on nous a mis des œillères; ça a formé des esprits fermés et même aujourd'hui, quand on va dans des réunions de paroisse, on sent cet esprit de clôture qui n'est rien pour nous ramener à l'église. Mais nos jeunes qui sont en enseignement religieux aujourd'hui ont la chance d'avoir un enseignement plus ouvert, de cheminer et je souhaite qu'ils cheminent plus loin que nous. (S)

Je trouvais ça important qu'il apprenne ce que j'avais appris, ne serait-ce que pour *avoir une même base culturelle et non dans le sens où il y a une pratique religieuse à la maison*; et je tiens à ce qu'il continue au secondaire, dans la mesure du possible. (P)

Pour moi, c'est *le régime* de facilité offert par l'école qui est déterminant; s'il n'y en avait plus, ce n'est pas moi qui dispenserait cet enseignement à la maison. Comme je ne pratique plus et ne parle jamais de religion à la maison, s'il n'y en avait pas à l'école, il n'y aurait rien du tout. (P)

Moi, *c'est un peu à cause de la facilité* mais aussi parce que je parle de Jésus et de Dieu à la maison à ma manière et, en ce sens, l'enseignement dispensé à l'école est un complément. *J'aurais peut-être de la difficulté à lui donner ce côté plus théorique.* Le

reste, je le passe dans la vie de tous les jours en intervenant au meilleur de ma connaissance. (P)

Ces différents propos contribuent à mettre en relief la nature des motivations évoquées par plusieurs parents qui se sont déclarés, pour la plupart, non pratiquants. Pour les uns, ce qui importe d'abord et avant tout, c'est :

- de bien connaître sa propre tradition religieuse de façon à habiliter l'enfant à faire un choix plus éclairé plus tard;
- de partager un même héritage culturel, le fait de partager le même patrimoine de valeurs étant un gage d'harmonie familiale;
- de bénéficier des services pédagogiques offerts par l'école pour combler un vide ou en guise de complément de l'éducation religieuse reçue à la maison.

En faisant un retour sur leur propre expérience de vie, certains parents ont reconnu que les principes et les valeurs de la tradition chrétienne les ont aidés à vivre, ce qui confirme pour eux la validité de cet héritage et la nécessité de veiller à sa transmission.

*C'était bon pour moi, c'est bon pour lui. Ça ne m'a pas fait de tort, ça ne peut pas lui faire de mal; plus tard, il sera à même de faire son choix.* (S)

Moi, j'avais pris mes distances et, peu à peu, j'ai eu le goût d'une vie communautaire et les sectes ne m'attiraient pas. Tranquillement, je suis revenue et j'ai dit : «tiens, c'est là, je l'ai depuis que je suis petite et pourquoi pas continuer?» (P)

Ainsi, bien que certains avouent avoir franchement coupé les ponts, la majorité des parents n'auraient pas pris leurs distances par rapport à la foi catholique comme telle mais par rapport à la pratique dominicale, à certains enseignements moraux de l'Église et à certains éléments de foi doctrinale. Ainsi, à travers le souci de transmettre un héritage religieux et/ou culturel percent l'appréciation d'un service pédagogique de qualité et le souhait d'offrir un accès à une spiritualité pressentie comme donnant sens à la vie<sup>38</sup>.

---

38. Confirmation du profil de réponse de la question 4.

**7. Si vous voulez simplement permettre à votre enfant de se marier à l'église plus tard, est-ce que ça vous paraît une raison suffisante?**

**Le motif «permettre à mon enfant de se marier à l'église plus tard» s'entend encore fréquemment dans certaines régions, surtout au moment de l'inscription à la confirmation — mais, il tendrait à disparaître, si on en juge par les *non* fermes qui ont été prononcés, tant chez les intervenants que chez les parents et ce, dans plusieurs régions. Les uns et les autres ont évoqué la diminution des mariages religieux, la majorité de la population optant pour le mariage civil.**

On entendait ça, il y a plusieurs années, quand le mariage civil n'était pas encore socialement accepté; mais maintenant, on n'entend plus ça. Les gens vont demander les sacrements parce qu'il y croient et non en raison d'un motif comme celui-là. (C)

Non. Je n'aurais pas inscrit mes enfants en religion si moi, je ne pratiquais pas et n'y croyais pas. — Moi, je ne les inscrirais pas en religion pour ça parce que je sais que ce n'est pas l'essentiel. (S/P)

**Toutefois, cette question a contribué à mettre en relief une certaine pression sociale qui s'exercerait encore aujourd'hui autour des sacrements — avant même l'école primaire, dès le baptême.**

De plus en plus, ce n'est plus une préoccupation. Les jeunes habitent avec leur blonde très jeunes; le mariage, c'est plus tard, vers les 30 ans. Ainsi, ils vont faire baptiser l'enfant pour qu'il ne soit pas marginalisé à l'école primaire. *Pour eux, que leur enfant soit comme les autres, c'est bien important; ils vont suivre la foule.* (AP/S)

Les parents calculent que l'inscription en EMRC donne accès aux sacrements; s'ils n'inscrivent pas l'enfant, il ne pourra pas «faire ses sacrements» et ne sera pas «comme les autres». On peut s'étonner que cette pression soit ressentie dans une société sécularisée comme la nôtre, mais il semble que ce soit encore effectif, surtout dans les milieux semi-urbain et rural. Ainsi les parents et voisins vont dire :

Si tu inscrites ton enfant en morale, tu te mets les pieds dans les plats parce que, quand va arriver tel ou tel sacrement, ton enfant va te le demander, il va vouloir être comme les autres. (P)

**8. Si c'était un cours sur le sens de la vie et les valeurs morales, ou sur les grandes religions dans le monde, est-ce que ça vous conviendrait?**

Les parents interrogés ont spontanément relié la pertinence de cette proposition à la multiethnicité qui se vit surtout en *région urbaine*. Or, dans les milieux urbains visités, il n'y a que la Commission des écoles catholiques de Montréal (48 %) et la Commission scolaire Ste-Croix (80 %) qui reçoivent un nombre important d'allophones<sup>39</sup>.

**Ainsi, les parents des régions semi-urbaine et rurale tiennent au programme actuel d'EMRC qui intègre la dimension morale de l'expérience humaine et spirituelle et sensibilise les jeunes aux grands événements de la vie de Jésus et aux principales valeurs de son enseignement. Cette dimension est très importante pour les parents et non interchangeable. Comme la majorité d'entre eux ne sont pas confrontés au quotidien avec la multi-ethnicité et la pluriconfessionnalité, ils estiment qu'un enseignement culturel de la religion ne correspondrait pas aux besoins du milieu et jugent cette proposition inconvenante pour les enfants du primaire.**

Ça ne fait pas référence à l'Évangile. Je trouve les connaissances dont vous parlez intéressantes, importantes mais elles restent accessoires par rapport à l'enseignement religieux. (P)

On trouve que c'est trop mêlant de commencer ça dès le primaire, d'autant plus que le problème d'un enseignement religieux culturel ne se pose pas dans notre communauté, étant donné que ce n'est pas multiethnique. De plus, si on leur donne ça trop jeune, on va créer plus de problèmes qu'on va en régler. (P)

Cette opinion était partagée par la majorité des répondants.

Dans les *régions semi-urbaine et rurale*, il nous a été donné de rencontrer également *quelques partisans de l'école laïque* qui souhaitaient que l'école dispense un enseignement moral obligatoire au primaire et au secondaire et qui opteraient pour un enseignement culturel de la religion au secondaire afin que les jeunes puissent partager les mêmes valeurs. À leur sens, l'enseignement religieux devrait être dispensé à l'extérieur des cadres scolaires.

Moi, je suis pour l'enseignement moral obligatoire au primaire et au secondaire et un enseignement religieux culturel, au secondaire seulement. Mon critère principal, c'est que l'enseignement religieux devrait se donner à l'extérieur de l'école; l'église devrait

---

39. Dans la Commission des écoles catholiques de Québec (CECQ), nous n'avons pu rencontré que trois parents; étant donné le faible nombre de participants, nous n'avons pas de données probantes sur la CECQ.

avoir ce rôle là et elle serait responsable d'enseigner ce qu'elle veut enseigner.

Avec les changements qui s'opèrent dans notre société, c'est peut-être réaliste d'entrevoir la question de la religion à l'extérieur de l'école. Je me questionne beaucoup là-dessus. C'est sûr qu'à (N...), on ne vit pas ce qui se vit comme pluriethnicité à Montréal; ainsi, si les enfants avaient une même base de valeurs avec lesquelles on est tous d'accord, tout ne serait pas perdu. Des valeurs fondamentales telles la justice, le respect de l'autre auraient leur place à l'école.

Quant à la réaction des *milieux urbains*, elle diffère selon qu'il s'agisse d'une école desservant des québécois de souche ou d'une autre, où les allophones forment un groupe important. Ainsi, dans les milieux québécois «pure laine», nous retrouvons le même attachement au programme d'enseignement religieux tel que dispensé, que dans les régions urbaine et semi-urbaine. Par contre, là où les minorités culturelles sont très présentes, nous rencontrons deux réactions.

Les tenants de l'école laïque réclament, pour leur part, qu'on remplace l'EMRC par un enseignement culturel de la religion en arguant que l'école publique doit préparer tous les élèves à vivre ensemble dans un espace public commun sans accentuer les particularismes religieux<sup>40</sup>. D'autre part, les parents conscients des défis du virage interculturel, demandent un élargissement du volet «ouverture aux autres traditions religieuses» dans les programmes de secondaire IV et V afin de sensibiliser les jeunes au respect de la différence.

Pour répondre à ce besoin, une expérience-pilote est en cours à la C.S. Ste-Croix (Ex. École Paul-Gérin-Lajoie à Outremont). On a intégré au programme d'enseignement religieux de secondaire IV et V des cours sur les grandes religions qui portent sur l'année. Ce cours a été mis sur pied pour correspondre aux besoins du milieu où 48 % de la clientèle est allophone; il est si vivement apprécié qu'on ne réussit pas, en raison du nombre élevé d'inscriptions, à répondre à la demande. L'expérience s'est avérée heureuse : on a vérifié que les élèves sont «assez vieux» pour s'y intéresser et que l'ouverture à la diversité religieuse et culturelle contribue à harmoniser les différences entre les pairs.

Ainsi, bien que les parents des *milieux semi-urbain et rural* ignorent l'expérience pointue qui se vit à la C.S. Ste-Croix, ils semblent pressentir la validité d'une proposition de ce type au niveau du secondaire.

---

40. Cf. «Le débat est lancé. L'école doit-elle être laïque?», *Nouvelles CEQ*, Janvier-Février 1995, p. 24.

En 5<sup>e</sup> secondaire, l'enseignement deviendrait davantage une science religieuse de type culturel. Tous les enfants goûteraient à d'autres choses, mais ils seraient assez vieux pour en saisir les différences. (S)

C'est trop important de parler de la dimension de Jésus et de Dieu au primaire pour parler tout de suite de valeurs; plus tard au secondaire, je serais plus ouverte à un enseignement religieux de type culturel. (P)

C'est sûr que, dans le milieu où on est, il n'y a peut-être pas beaucoup de religions mais à Montréal, il y en a beaucoup. Moi je serais pour que, partout dans la province, les jeunes apprennent ce qui se passe dans telle ou telle religion, même si nous on est moins en contact avec ces gens là; ainsi, ils sauront ce qui se passe ailleurs. (S)

Bref, si la question fait surgir des attentes qui prennent forme de propositions dans certains milieux, il reste que **la très grande majorité des parents restent attachés à l'EMRC tel que dispensé et ne voient pas la pertinence d'un enseignement culturel de la religion, au niveau du primaire**, sauf chez les partisans de l'école laïque, parmi lesquels on compte un certain nombre de croyants engagés qui estiment qu'il s'agit d'une voie d'avenir pour le Québec de demain. Qui plus est, le contenu du cours d'enseignement religieux de type culturel, étant encore hypothétique, les parents appréhendent qu'on en fasse un «fourre-tout» au goût du jour et que des groupes religieux marginaux s'infiltrent dans la brèche et teintent le tout d'ésotérisme.

**9. Il y a de plus en plus de groupes religieux et de sectes au Québec (plus de 800. paraît-il). Comment vos jeunes réagissent-ils devant ce phénomène (surtout au secondaire)? Est-ce que cela vous préoccupe pour l'avenir? D'après vous, qu'est-ce que l'enseignement religieux peut faire dans tout cela?**

Chez les *intervenants*, la question soulève le voile sur l'hétérodoxie d'un certain christianisme largement pratiqué au Québec : il s'agit d'une religion à la carte de type syncrétiste qui emprunte la réincarnation à l'hindouisme et substitue l'envoi d'ondes positives à la prière. Inutile de faire l'autruche. L'ésotérisme bat son plein, infiltre les cours d'enseignement religieux et même le ressourcement individuel des enseignants qui accourent aux sessions de croissance personnelle.

Il y aurait lieu d'évangéliser le personnel de la commission scolaire afin que les professeurs eux-mêmes ne véhiculent pas de

notions ésotériques telles la réincarnation. Ainsi, si les professeurs sont mêlés, les parents le sont encore plus<sup>41</sup>. (C)

À preuve, ce discours relativement représentatif d'un parent :

Il faut prendre dans la religion catholique ce qui fait notre affaire; quant à ce qui ne fait pas notre affaire; il faut être tolérant et ne pas être trop mordu là-dedans ... La modération, dans tout ça, a bien meilleur goût. (S)

Du côté des *parents*, cette question a fait remonter à la surface un sentiment amer quant au fondamentalisme et à l'embrigadement que certains d'entre eux ont connus dans la religion catholique. En ce sens, ils se sont dits aussi soucieux de «l'attachement à la lettre de l'Évangile» et du «fanatisme» qui peuvent corrompre le christianisme que des déviations des sectes et nouvelles religions.

Dans plusieurs milieux, le mot «secte» évoque le groupe des Témoins de Jéhovah. Les québécois étant assez bien acclimatés aux us et coutumes de cette secte, le sujet ne semblait pas trop susciter d'inquiétudes, du moins dans un premier temps. Après avoir mentionné le drame de l'Ordre du Temple Solaire comme un fait divers qui a fait les manchettes des journaux, les gens laissaient entendre que cette question ne les empêchait pas de dormir. Comme en témoigne une animatrice de pastorale du secondaire : les gens restent relativement passifs tant que ça ne les touche pas personnellement.

Ils jugent que les gens qui se sont fait «pogner» là-dedans, sont des gens naïfs : ils ne situent pas ça au niveau de la recherche spirituelle, ils ne voient pas que ces gens avaient une question fondamentale à résoudre, une quête de sens. «D'où je viens où je m'en vais», on ne parle pas beaucoup de ça dans notre société. (AP/S)

Son verdict n'a pas tardé à être confirmé par des réactions de ce genre :

Ce problème ne me préoccupe pas plus que les autres problème environnementaux; avec la base qu'ils ont reçue, ils sauront faire de bons choix. (P)

Cependant, nous avons observé qu'une certaine *peur* (le mot est revenu à plusieurs reprises) lézardait ce climat de quiétude confortable; une fois «réveillés», les parents ont convenu de la pertinence du questionnement et quelques-uns n'ont pas tardé à manifester qu'ils entendaient prendre la vague de front. On s'est préoccupé *des jeunes du*

---

41. Plusieurs intervenants, qu'ils soient conseiller en éducation chrétienne ou animateur de pastorale, ont tenu ce discours.

*secondaire* qui commencent visiblement à s'intéresser au phénomène; nul doute que s'ils posent des questions, c'est qu'ils attendent des réponses qui entrent en résonance avec leur quête d'amour et de sens. S'ils ne trouvent pas de réponses à leurs besoins fondamentaux, ils risquent — comme n'importe quel adulte —, d'être séduits; en ce sens, ils *font* bel et bien *partie de la population à risque*.

Je crois que les gens ont besoin d'une certaine spiritualité pour pouvoir résister à un gourou; entre vous et moi, le gourou ne va pas vous chercher chez vous mais c'est vous qui allez le voir. *Il y a des blessures profondes chez les jeunes*. Moi, quand j'étais jeune, je savais au moins ce qu'il fallait que je combatte alors que les jeunes sont devant une multitude de choix de sectes et de nouvelles religions qu'ils ne connaissent pas. (S)

Puisqu'on réalise que les jeunes sont attirés vers des communautés plus vivantes, comme chez les Témoins de Jéhovah, il nous appartient de rendre notre Église plus vivante en s'impliquant. Ce n'est pas si mauvais la crise qu'on vit dans nos communautés chrétiennes; c'est une occasion de rebondir et de faire des pas en avant. (S)

Au cours des discussions, *la question la plus souvent débattue était* : «*Qui de la famille ou de l'école a le plus d'influence?*» Sans trancher dans le vif du débat, les parents ont tenu à dégager des niveaux de responsabilités, étant entendu que *la famille est indéniablement le premier milieu d'appartenance*.

Voici quelques témoignages de parents qui ont des enfants au secondaire :

Ce qui se vit à la maison et se véhicule comme valeurs est le plus important et, en ce sens, l'enseignement à l'école n'est qu'un complément.

Les valeurs qui sont vécues à la maison, c'est de là que ça part. Même si le jeune apprend le respect à l'école, s'il arrive chez eux et que son père bat sa mère, là il y a comme une contradiction avec ce qu'il apprend.

Je pense que c'est plus, ce que tu donnes comme bagage à ton enfant — la relation, l'écoute —, qui va faire qu'un jour, il n'embarquera pas là-dedans.

Ce qui importe, c'est de former le jugement de la personne; je ne crois pas que — quand une personne croit en Dieu —, elle n'entre pas dans une secte, c'est d'abord et avant tout, une question de formation humaine.

Sans dénier cette contribution primordiale, *plusieurs parents ont tenu à souligner que la famille, bien qu'elle soit pourvoyeuse d'affection et de valeurs, ne saurait suffire à elle seule à l'ampleur de la tâche.*

S'il n'y a pas d'enseignement religieux à l'école, le vide du jeune ne sera pas comblé. Même un jeune qui est comblé affectivement se posera obligatoirement la question : «D'où je viens? où je m'en vais?» (P)

Si au primaire, on ne leur enseigne pas Jésus, ils seront plus vulnérables, plus influençables par la suite pour aller vers une secte. (P)

Je pense que c'est un besoin et s'il pratique la religion catholique, le besoin d'aller vers une secte pour être supporté par un groupe va être moins fort. Il va peut-être trouver dans le groupe et autour de lui le support dont il a besoin. (P)

Tôt ou tard, dans plus d'une rencontre, on s'est buté à l'imprévisible du cheminement et à la fragilité de tout être humain, facteurs qui mettent en relief l'actualité de la quête spirituelle — tant chez les jeunes que chez les adultes.

Même si le jeune a été bien éduqué à l'école et a reçu de l'affection à la maison, il suffit qu'il soit dans un moment de grande vulnérabilité pour qu'une secte l'accroche. (S)

Le compte rendu des discussions suscitées par le phénomène des sectes et nouvelles religions et les extraits de verbatim qui précèdent viennent illustrer les prises de conscience qui se sont faites à divers niveaux. Cet effort de lucidité collective fait ressortir l'importance :

- d'enseigner, dès l'école primaire, les fondements du christianisme, de présenter Jésus comme modèle de vie et d'inviter des témoins qui vivent à sa suite;
- d'acquérir un bagage biblique de base afin d'habiliter le jeune à soutenir un dialogue et à exercer un certain discernement;
- de créer un climat d'entraide (versus climat de compétition) qui soit réconfortant pour tous et surtout pour les élèves les plus vulnérables.

Il ressort de ces nombreuses discussions que, **pour la majorité des parents, l'enseignement religieux est vu comme un complément de l'éducation affective, sociale et spirituelle, contributions inaliénables qui tiennent de la responsabilité parentale.**

Je pense que l'enseignement religieux ne peut pas nuire pour l'aider à s'orienter, surtout que c'est un complément des valeurs et des croyances véhiculées à la maison. Ce que tu as reçu jeune, ça te reste toujours, même s'il y a des choses que tu as moins aimées. (S)

Certains ont tenu à souligner le fait, qu'*actuellement, peu de communautés chrétiennes réussissent à rejoindre les jeunes*. Pour ce qui est de l'école, les parents souhaitent qu'au secondaire, des intervenants croyants dispensent de l'information sur les sectes et nouvelles religions et que, d'autre part, les jeunes puissent rencontrer et dialoguer avec des gens qui ont fréquenté une secte. Un parent cite comme exemple une intervention qui a été faite dans une école secondaire de la région par une infirmière, ex-membre de la secte de Moïse; ce témoignage aurait été éclairant pour les étudiants.

**10. En résumé, cet enseignement vous paraît-il pertinent? Correspond-il à vos attentes?**

Il appert que les intervenants et les parents sont très partagés sur cette question. D'un côté, les intervenants se plaignent d'avoir en général peu d'échos quant à l'enseignement dispensé, sauf dans les cas où les parents craignent pour l'orthodoxie de l'enseignement ou quant à l'intégrité morale de l'enseignant. D'autre part, les réactions des parents interrogés sont des plus diversifiées. Les uns expriment une satisfaction explicite, d'autres ressentent un malaise doublé d'un sentiment d'incompétence (réaction majoritaire) alors que certains manifestent une insatisfaction critique et inquiète. Par ailleurs, quelques-uns éprouvent une certaine nostalgie en évoquant l'enseignement «traditionnel» qu'ils ont reçu alors que d'autres, fermement ancrés dans les défis actuels, dénoncent la faiblesse de la didactique du volet enseignement moral en EMRC, la redondance ou l'inadéquation d'un programme en particulier. De plus, quelques parents ont exprimé des requêtes particulières, tout comme certains intervenants.

Avant d'étayer le point de vue des uns et des autres, il nous semble important de poser d'emblée ce qui fait office de toile de fond dans le vie quotidienne des répondants.

D'entrée de jeu, on a parlé à plusieurs reprises — tant chez les intervenants que chez les parents —, des exigences et du rythme de la vie moderne. Souvent les deux parents travaillent pour joindre les deux bouts : qu'il s'agisse d'un régime de survie ou de course au standing professionnel, les uns et les autres triment dur pour obtenir le nécessaire, maintenir ou accroître leur niveau de vie. Au rythme de la vie trépidante, l'enfant doit très tôt faire preuve d'autonomie : il se promène la clé dans l'cou, se retrouve seul à la maison à l'heure des repas et bénéficie à peine de quelques heures d'attention de la part de l'un ou l'autre des parents en soirée. Quant à l'horaire de fin de semaine, il est souvent surchargé en activités et en émotions pour toute la famille, si on pense aux aléas souvent imprévisibles de la garde partagée.

Bref, pour revenir à la question qui nous préoccupe, *peu de temps pour le dialogue et peu de familiarité avec les matières scolaires en général*. L'académique étant du ressort du domaine professionnel de l'enseignant, la majorité des parents se sentent globalement dépassés, voir incompetents, à la suite des nombreuses transformations opérées en éducation depuis bon nombre d'années. Et ce constat s'applique également à l'enseignement religieux.

Dans les pages qui suivent, nous rendrons compte des différentes réactions des intervenants et des parents en jetant un regard critique, tant sur leurs réponses que sur nos tentatives d'interprétation.

### **Du côté des intervenants : «Pas de nouvelles, bonnes nouvelles!»**

Pour répondre à cette question, plusieurs intervenants ont évoqué le dicton «Pas de nouvelles, bonnes nouvelles» : le cours d'EMRC semble correspondre aux attentes des parents puisqu'en général, ils n'ont pas de plaintes. «On a pas de plaintes qui viennent à nos oreilles, ce qui témoigne d'une certaine satisfaction». Toutefois, ce verdict d'aisance ne décrit qu'une facette de la réalité.

Ainsi, un conseiller en éducation chrétienne tient à rappeler les résultats d'une enquête menée au sujet de l'enseignement moral et religieux au niveau du primaire et établit une prospective d'avenir qui n'est pas des plus optimiste<sup>42</sup>.

Au début des années 80, une enquête établissait que le tiers des enseignants du primaire faisait une très bonne catéchèse parce qu'ils y croyaient, un autre tiers faisait ce qu'ils pouvaient (sans arrière pensée) et un derniers tiers boycottait carrément — d'une façon ou d'une autre —, l'enseignement religieux. Ça, c'est déjà il y a 15 ans (...). Depuis, ça ne s'est pas vraiment amélioré.

Il est vrai que le profil des enseignants en enseignement moral et religieux catholique a changé : ces derniers sortent de l'université après avoir complété les neuf (9) crédits exigés. Tout en reconnaissant qu'ils n'ont pas les préjugés des gens de la quarantaine à l'égard de la religion, il reste qu'en raison de la pauvreté de leur culture religieuse, ils ont besoin d'être encadrés. Mais comment les encadrer quand le mot d'ordre général est de sabrer dans les budgets? «À partir du moment où une commission scolaire n'a plus les moyens d'encadrer des gens qui ont des lacunes, on a un sérieux problème.» Ainsi à (N...), à compter de 1996, il n'y aura plus de spécialiste en enseignement religieux pour les écoles, sauf un spécialiste par ordre au centre administratif (soit un au primaire et un au secondaire).

---

42. Nous tenons à souligner que son inquiétude fait écho aux propos de d'autres intervenants et de nombreux parents.

Le directeur d'une école secondaire souligne, pour sa part, que les *programmes du secondaire* sont complètement «*décrochés*» par rapport à la *clientèle en adaptation scolaire*; ils réfèrent en cela aux groupes de «*Transition I*» par exemple qui sont composés de jeunes de 13 à 16 ans qui ont l'équivalent d'un niveau de scolarité de 2<sup>e</sup> ou 4<sup>e</sup> année.

Ça fait des années qu'on demande des programmes adaptés, on en a jamais eus. Les programmes sont mésadaptés complètement; c'est inutile d'apprendre ça. L'argumentation théologique qu'il y a en arrière de ça leur passe cent pieds par-dessus la tête. Ils n'ont aucune capacité de compréhension intellectuelle des notions et des concepts qui sont en arrière de ça. Pour comprendre la dynamique du Corps Mystique, il ne faut pas avoir une 2<sup>e</sup> année du primaire parce que ça fait appel à une certaine pensée formelle.

Les versions contradictoires des intervenants, — les uns prononçant un verdict de satisfaction et les autres faisant état de leur insatisfaction quant à un programme particulier ou à la qualité de l'enseignement —, nous poussent à être doublement attentif au verdict des parents et à prêter l'oreille à leurs réactions vives, *réactions* qui, pour être moins généralisées, n'en sont pas moins *révélatrices à plusieurs égards*.

### Du côté des parents : des réactions vives

#### Une satisfaction explicite

Comme l'ont laissé entendre certains intervenants, il doit bien y avoir à quelque part un certain sentiment de satisfaction. De fait plusieurs parents ont exprimé une satisfaction évidente tant à l'égard de la pertinence de l'enseignement que de la qualité d'intervention de l'enseignant (convictions, dynamisme, capacité de faciliter l'intégration en référant à des expériences concrètes). Ils se réjouissent notamment :

- de la dispensation de la catéchèse antécédente aux sacrements
- de la présentation adéquate du message de Jésus : «On lui parle de la vie de Jésus et ça m'a semblé très positif.» (P)
- du visage de Dieu qui est véhiculé : «Aujourd'hui, on parle d'un Dieu d'amour et non d'un Dieu vengeur.» (P)
- de la transmission effective de valeurs morales telles le respect, l'entraide, le partage : «Je pense que les cours sont pertinents au sens où les valeurs qui sont véhiculées sont des bonnes valeurs qu'on a à la maison.» (P)

- de l'interprétation «moderne» des récits bibliques
- de l'occasion qui est donnée au jeune de s'intérioriser
- de la qualité de la présentation graphique et du processus pédagogique dans les nouveaux manuels : «C'est comme si tu racontais un conte à ton enfant.» (P)

### Un malaise doublé d'un sentiment d'incompétence

Toutefois de nombreux parents se sentaient mal placés ou disaient manquer d'information pour juger de la pertinence de l'enseignement dispensé. Ne sachant pas très bien «ce qu'on enseigne» et «comment on l'enseigne» et ayant relativement peu d'échos de leurs jeunes, ils avouaient ressentir un certain malaise.

On voit plus ou moins les travaux, mais ça ne me donne pas un aperçu très très précis.

Je ne peux pas me prononcer; ma fille ne m'en parle pas tellement. J'ai vu son p'tit scrap book; mais de là à juger de la pertinence des cours qui se donnent... — Un autre parent : Moi, non plus. Pour le savoir, il faudrait prendre le bouquin d'enseignement religieux et l'analyser.

Notons que ce sentiment d'incompétence est également ressenti par des parents très scolarisés. Que leur jeune soit au primaire ou au secondaire, ces derniers se sentent déphasés par rapport à ce qu'eux-mêmes ont appris étant jeunes; ils considèrent que cette matière est une «spécialité» qu'ils ne possèdent pas, sentiment d'incompétence qu'ils ressentent aussi à l'égard des autres matières. Toutefois, comme cet enseignement a trait à la formation spirituelle de la personne, plusieurs parents voudraient bien ajouter leur «grain de sel» à partir de leurs convictions, croyances et expérience, mais souvent ils ne trouvent pas «les mots pour le dire».

### Une insatisfaction critique et inquiète

Certains parents se sont déclarés insatisfaits pour diverses raisons. Suivant le cas, ils ont souligné le *manque de dynamisme de l'enseignement* en questionnant la qualité d'intervention de l'enseignant, soit sa capacité à faciliter l'intégration des connaissances en référant à des expériences concrètes : «le tout n'est pas enseigné dans une perspective d'intégration à la vie, de re-questionnement.» (S)

Mon enfant se plaint que c'est beaucoup théorique, qu'il y a beaucoup d'affaires. Il aurait voulu plus discuter autour de ça, échanger; on lui demande de copier des passages de l'Évangile,

est-ce vraiment pertinent? Ne serait-ce pas mieux de parler de ce que ça veut dire? (S)

### Une certaine nostalgie teintée d'insécurité

*Dans certains cas, ce sont les jeunes qui sont insatisfaits ou dérangés par l'interprétation acculturée de l'un ou l'autre des récits bibliques. Comme le rapporte une animatrice de pastorale : «Les jeunes vont réagir quand ils entendent pour la première fois au secondaire une autre version de l'histoire de la pomme et d'Adam (...), ils se sentent floués comme si on leur avait menti.» À ce moment, la réaction d'insatisfaction du parent se calque sur l'émotion du jeune.*

*Certains parents ont exprimé le désir que le cours de «catéchèse» soit «une école de la foi» où on enseigne aux enfants la vie des saints, la prière; où on explique les différents parties de la messe en les incitant à la pratique dominicale. On remet en cause également la valorisation de la dimension morale qui se ferait au détriment de l'initiation biblique. «On ne parle pas assez du Seigneur; on parle trop de morale (...) Les références à la Bible sont trop peu nombreuses» (S). Filtre aussi une inquiétude quant à l'orthodoxie de l'enseignement ou quant au manque de convictions de l'enseignant. «Si ces profs n'ont pas la foi, je suis vraiment inquiète de ce qui s'enseigne.» Pour remédier à ces lacunes, ils souhaitent que l'enseignement soit donné par des spécialistes.*

### La faiblesse de la didactique du volet enseignement moral en EMRC

Il y a quelques années, les parents ont demandé que le contenu du cours d'EMRC intègre la dimension de l'agir moral. Or, en dépit des nouveaux aménagements des programmes, il y a encore de l'insatisfaction. On a souligné la faiblesse de la didactique de l'enseignement moral en EMRC en établissant une comparaison avec le programme de morale qui serait très riche au plan de la démarche du jugement moral. Comme le relève une animatrice de pastorale du primaire, souvent la morale se réduit à du «comportementalisme» sans que la démarche de jugement moral soit là :

Ça se réduit à «faire comme Jésus» alors que lui, il a été en contradiction avec certaines lois de son temps. Sans en faire des révolutionnaires, il faut les faire réfléchir sur le sens de contrer l'ordre établi quand la justice ou l'amour sont bafoués... Cet aspect n'est jamais exploité dans les programmes. (AP/P)

Ce que les parents veulent, c'est qu'il y ait à la fois de l'enseignement religieux et de l'enseignement moral. De fait, ces deux démarches sont parfaitement compatibles et je pense que l'aménagement du programme au premier cycle va venir corriger

ça. Les conseillers pédagogiques ont demandé que tout ce qui regarde l'agir moral soit plus articulé. (CP/PS)

Je crois qu'il manque de discussions à l'intérieur de ces cours là; il n'y aurait pas suffisamment d'échanges. En ce sens, le cours de morale semble mieux adapté parce ce qu'il y a toujours des discussions en équipe, des tables rondes. Ainsi les jeunes apprennent à s'exprimer sur leur vécu. (S)

### La redondance ou l'inadéquation d'un programme en particulier

On a critiqué à quelques reprises la redondance du programme de 2<sup>e</sup> année où la thématique de l'amitié est servie à toutes les sauces et la difficulté du programme de 5<sup>e</sup> année centré sur l'Esprit-Saint, «concept très difficile à expliquer à des enfants avec les outils pédagogiques dont on dispose». Dans ce dernier cas, les parents sont conscients que le mystère de l'Esprit, c'est loin d'être évident pour les jeunes de cet âge.

### **Requêtes**

Plusieurs parents ont manifesté le désir que le cours d'EMRC habilite l'élève au sens critique et que les connaissances acquises lui permettent d'articuler un discours face aux sectes et nouvelles religions qui dépasse le plan émotif.

Ils réclament également : une remise à jour des programmes de 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année. Enfin, ils insistent sur l'importance de la dimension «ouverture sur le monde» et l'aspect «éducation à la justice sociale» qu'ils voudraient voir plus développés.

S'ajoutent à ces requêtes le questionnement concerné d'un conseiller en éducation chrétienne et la demande urgente d'un directeur d'école secondaire :

- Comment assurer un encadrement de qualité dans un contexte de compressions budgétaires?
- Que des programmes adaptés soient conçus pour la clientèle en réadaptation scolaire!

### **11. D'après vous, qu'est-ce que ça prend pour être un bon enseignant ou une bonne enseignante en EMRC?**

Dans un premier temps, les attentes des parents s'expriment sous forme négative : *ils ne veulent pas que l'enseignant en EMRC soit moralisateur et répugnant à l'endoctrinement*. Toutefois, quand vient le moment de s'entendre sur le profil idéal, les opinions sont nettement clivées. D'une part, ceux qui veulent que l'enseignant soit

un *témoin de la foi* et formulent des *attentes maximales*. D'autre part, ceux qui s'en tiennent à des *attentes de type réalistes*, qui demandent surtout qu'il soit *bon pédagogue* et *respecte le programme* en arguant que l'enseignant est lui-même issu d'une société sécularisée où la majorité des adultes sont non croyants et non pratiquants. Enfin, quelques parents ont exprimé des doléances.

#### Des attentes maximales (groupe majoritaire)

La liste des qualifications est impressionnante; il va sans dire que les attentes à l'égard de l'enseignant en EMRC sont plus élevées que pour les autres enseignants. *Avoir la foi, être croyant, être bon pédagogue pour rendre ça vivant (dynamisme), faire preuve de congruence (cohérence discours/attitudes) et d'intégrité morale, être capable de dialoguer et d'être à l'écoute, être juste, être patient...*

Il faut que le prof démontre ce qu'il enseigne par tout son être, qu'il témoigne de son évolution spirituelle; et ça, c'est quelque chose que l'élève est capable de déceler. Il doit faire preuve aussi de compétence, une compétence qui dépasse la compétence pédagogique; il s'agit d'une compétence intérieure. (S)

S'il vit quelque chose à cause de Christ et le communique, ça touche les gens, ça va certainement avoir un impact sur la vie du jeune, maintenant et pour plus tard. (S)

C'est encore plus évident dans cette matière, qu'il faut que tu la vives, que tu sois convaincu de tes croyances. (P)

Plusieurs parents ont mentionné qu'ils désireraient que l'enseignant d'EMRC au primaire soit un spécialiste comme au secondaire.

Si on fait le choix de se donner un statut confessionnel, on devrait mettre toute l'énergie pour que l'enfant ait le maximum et exiger des profs spécialisés en EMRC au primaire. (P)

#### Des attentes de type réalistes (groupe minoritaire)

Ce groupe n'aurait pas d'attentes plus élevées à l'égard de l'enseignant en EMRC : qu'il soit d'abord et avant tout un *éducateur* dans le plein sens du terme, *compétent et bon pédagogue*, c'est-à-dire qu'il puisse dispenser des connaissances en se référant à des objectifs précis et faciliter l'intégration des connaissances et valeurs de la tradition chrétienne. Ces parents, en toute logique, ne demandent pas à l'enseignant d'être un croyant convaincu parce qu'ils ne pratiquent pas eux-mêmes.

Le professeur ne doit pas être nécessairement un croyant fervent mais qu'il soit suffisamment à l'aise avec l'enseignement religieux pour l'enseigner, qu'il transmette sa matière honnêtement, sans préjugés; en ce sens, il peut ne pas y croire. (P/S)

Il faut que les profs se modernisent en EMRC : y'a moyen d'enseigner la religion et que ce soit plaisant pour les jeunes. Il faut se «remoderniser» là-dedans : que le prof ait le tour, que ce ne soit pas de la lecture ou du «par cœur». Aller avec des faits concrets de tous les jours; que ça colle à la vie d'aujourd'hui. (S)

Qu'il soit respectueux des questions des enfants, de leur curiosité, de leur cheminement. (P)

Ce type d'attentes correspond au profil décrit par un conseiller en éducation chrétienne :

Que le prof dispense avec professionnalisme les six apprentissages qui sont au programme. En termes d'attitudes, comme nos enseignants sont à l'image de ce qu'est la société en général où l'on ne retrouve que 10 à 15 % de pratiquants, nous leur demandons d'être honnêtes avec eux et avec les enfants. Leur mandat consiste à présenter les événements majeurs de la vie de Jésus et les éléments importants de son enseignement et non de témoigner de ce qu'ils ne croient pas.

### Requêtes

- L'encadrement laisse à désirer, les enseignants sont beaucoup laissés à eux-mêmes; dans certains cas, l'enseignement peut être teinté d'ésotérisme.
- Il serait souhaitable que les enseignants en EMRC favorisent davantage la discussion.

### 12. Qu'êtes-vous prêts à faire à la maison pour accompagner votre enfant dans son éducation religieuse?

Posons, d'entrée de jeu, que *l'intérêt et l'implication des parents* varient selon leurs convictions personnelles, le temps dont ils disposent et l'information qu'ils reçoivent. Nous avons rencontré plus ou moins quatre types de parents : des *démisionnaires*, des *tièdes*, des *croyants volontaires* et des *croyants engagés*. Bien qu'il soit difficile d'estimer la proportion exacte de parents appartenant à l'une ou l'autre catégorie, nous sommes en mesure de camper le profil de leur intérêt et de leur participation.

### Des démissionnaires et des tièdes

Des parents *démissionnaires*, soit ceux qui ont délaissé la foi catholique et la pratique religieuse et qui adoptent comme ligne de conduite de ne tenir aucune discussion sur le sujet à la maison; selon le témoignage de plusieurs intervenants, ils auraient tendance à «pelleter dans la cour de l'école» leurs responsabilités. Ils justifient leur absence par un manque d'intérêt explicite et un manque de temps; de leur côté, les enseignants se plaignent qu'il n'y a pas de suivi à la maison<sup>43</sup>. Pour ces parents s'impliquer, c'est respecter l'enfant qu'ils ont eux-mêmes inscrit en EMRC (à partir du primaire et parfois jusqu'en secondaire II) ou qui, de lui-même, a choisi cette option. *Ils visent à combler un double besoin ponctuel soit doter l'enfant de bases morales teintées de religion et lui donner accès aux sacrements pour ne pas lui créer d'ennuis pour l'avenir.* Quant aux parents *tièdes*, ils ont sensiblement les mêmes attentes mais, à l'occasion, *ils se disent prêts à assumer une contribution minimale.*

Pour moi, c'est le régime de facilité offert par l'école qui est déterminant; s'il n'y en avait plus, ce n'est pas moi qui dispenserait cet enseignement à la maison. S'il n'y en avait pas à l'école, il n'y aurait rien du tout! (P)

Moi, je ne pratique plus mais j'ai tenu à ce que ma fille ait l'enseignement religieux au primaire pour qu'elle puisse faire son choix plus tard en connaissance de cause. Je suis très respectueuse du choix de mes enfants mais moi, par contre, je suis de l'autre côté de la clôture. (P)

Les parents vont faire un certain suivi au niveau scolaire mais, en termes d'éducation religieuse et d'éducation morale, ça laisse un peu à désirer. La préparation aux sacrements : ils sont prêts à aller les reconduire étant donné que c'est une équipe qui les prépare, que ce n'est pas beaucoup eux autres. Quand on cherche du monde pour remplacer cette équipe là, on en trouve peu ou pas (D/P).

Moi chez-nous, j'fais pas d'enseignement religieux parce que j'sais qu'y en font à l'école. Le jour où tu me dis qu'il ne s'en donne plus à l'école, et bien là, j'vais prendre une décision. (P)

Plusieurs **directions d'écoles et intervenants** nous ont signalé cette tièdeur : toutefois, certains préfèrent suspendre leur jugement en faisant valoir que l'attitude des parents est plus complexe qu'il n'y paraît à première vue.

---

43. Cette démission est d'ailleurs décriée par les enseignants à plusieurs niveaux. Voir supra : question 13, p. 50.

Pour beaucoup de parents, on demande plus à l'école que ce qu'on est prêt à faire à la maison. Est-ce que c'est une démission, est-ce que c'est parce qu'on ne sait pas au juste comment s'y prendre? C'est vraiment mêlé. (D/S)

### Des croyants volontaires

Des croyants, qui ne sont pas nécessairement pratiquants, ont déclaré qu'ils se porteraient volontaires si on leur donnait plus d'information : «on ne voit pas les livres, on ne voit pas le travail de nos enfants». Ils demandent, entre autre, que les objectifs d'apprentissage de chaque année soient mis à leur disposition et vont même déplorer à l'occasion que l'école ne vienne pas chercher leur complicité («comme si on était indifférent à l'éducation religieuse de nos enfants!»). Et de fait, quand l'école demande leur collaboration, certains se montrent franchement coopératifs, généreux et même enthousiastes!

Comme en témoigne une conseillère pédagogique qui a plus de vingt cinq ans d'expérience :

Les parents s'intéresseraient à la formation religieuse dispensée à l'école s'ils recevaient davantage d'information de la part de l'enseignante ou de l'enseignant. Très peu ont la chance de voir le manuel d'enseignement religieux de leur enfant, de prendre connaissance de certains travaux qui sont demandés et ont très peu d'information sur les activités d'animation pastorale. C'est là que le bât blesse. *Ainsi, quand on dit que les parents ne sont pas intéressés, je pense que c'est faux.* Actuellement, les parents ne sont pas les accompagnateurs de leur enfant parce qu'on ne leur donne pas les moyens de le devenir. (...) De plus, il ne faut pas oublier que, du jour au lendemain, ils se font dire qu'ils sont responsables de l'éducation de la foi de leur enfant; mais, ils n'ont rien eu comme formation entre le baptême de leur enfant et son entrée à l'école. À l'école, on perpétue ça. Ainsi, en 3<sup>e</sup> année, ils deviennent subitement responsables de la démarche sacramentelle et là, on s'aperçoit qu'il y a toute une démarche d'un avant qui n'a jamais été faite.

On remarque qu'à partir du moment où l'école entend leur requête et y supplée, *un certain nombre* de parents deviennent plus concernés et ont à cœur de faire le suivi, soit par le biais de la feuille d'activités donnée à l'élève, soit en dialoguant avec l'enfant dans son cheminement, soit en signant les devoirs et en les annotant de commentaires, soit en acceptant de l'accompagner lors des rites de passage.

On veut être informé de ce qui se fait à l'école, on veut un cahier qui circule, on veut que le prof envoie ce cahier à la maison. On a pas nécessairement le temps de participer à 100 % mais on veut être informé. (P)

Dans ce groupe de volontaires, il importe de considérer la situation particulière des parents qui ont des jeunes au secondaire; le moins qu'on puisse dire, c'est que la joute est vraiment serrée au fil du quotidien.

Au secondaire, les jeunes vivent la période «achale-moi pas avec la religion» et les parents ont tendance à leur laisser de la corde à cette étape; d'autant plus, qu'ils estiment avoir assumé leur responsabilité en les inscrivant en enseignement religieux au primaire. Pour les parents l'adolescence, c'est le bout' qu'ils trouvent le plus difficile; s'il y a moyen de ne pas apporter trop trop de sujets qui mettent le feu... Faut voir toutes les séries de choix qu'il y a à faire; domaine du sport, domaine des habits, des voyages, des sortes de vacances, travailler ou pas travailler... (AP/S)

Au plan d'une éducation religieuse globale, morale et religieuse, les parents sont réellement préoccupés, même si parfois ils ne savent pas comment intervenir, en paroles ou en actes. Il s'agirait moins d'une *démission* que d'une *impuissance*. «Dites-nous comment le faire et on va le faire» ... Ils sont franchement déboussolés à l'adolescence. (D/S)

Dans la veine du soutien aux parents, nous avons appris qu'à la CECM, on a mis à la disposition des parents des élèves du primaire la brochure *Qu'apprend votre enfant à l'école* et de ceux qui ont des jeunes au secondaire, le fascicule *L'an prochain, quoi?* Toutefois, de l'avis du conseiller principal en éducation chrétienne, ces publications ne connaissent malheureusement pas une grande diffusion.

### Des croyants engagés

Des parents qui se perçoivent, à juste titre, comme les premiers éducateurs de la foi de l'enfant qu'ils ont présenté au baptême; ils considèrent que l'EMRC dispensé à l'école ne peut être qu'un complément de ce qui se vit et se dit à la maison. Ils soulignent, par le fait même, la nécessité d'une *cohérence* entre ce qui est enseigné à l'école et ce qui est véhiculé dans la famille en termes de convictions et d'attitudes. Ils se veulent «proches» de leur jeune, se sentent responsables de répondre à ses questions existentielles. Visiblement, ils s'intéressent à ce qui est enseigné à l'école et dialogue avec leur jeune sur ce qu'il apprend.

### **13. Si l'éducation religieuse se fait seulement à l'école, trouvez-vous ça normal?**

Les répondants se divisent ici en trois groupes qui correspondent au bilan établi à la question précédente :

D'une part, les parents démissionnaires et tièdes n'entendent pas contribuer à l'éducation religieuse de leurs jeunes ou ne sont disposés qu'à apporter une contribution minimale.

Pour les parents, c'est normal de s'occuper de leur jeune qui fait du patinage artistique ou du hockey et c'est un fardeau de l'accompagner dans son éducation religieuse (ex. pour l'initiation sacramentelle au primaire). (D/S)

Les enseignants s'aperçoivent qu'il n'y a pas de suivi à la maison, que leur enseignement n'a pas d'écho. «On le voit à l'attitude des enfants qui rentrent à l'église comme si c'était un musée ou un aréna.» (D/S) Dans plusieurs milieux, on nous a rapporté l'écho des intervenants sociaux qui constatent également, à leur niveau, une démission au plan des valeurs qui se traduit par la recrudescence de la «petite violence» et parfois même par des délits plus graves.

D'autre part, les volontaires prononcent un *non* plus timide. Ces derniers expliquent qu'ils s'avèreraient plus disponibles si les enseignants étaient davantage soucieux de combler leur besoin d'information et de sécurité.

Avant de poursuivre plus avant, il convient d'analyser ce sentiment d'incompétence qui s'avère paralysant. Ce syndrome témoigne éloquemment des séquelles laissées par le discours et les attitudes des spécialistes de la religion (prêtres, agents de pastorale paroissiale et scolaire) qui ont pris jadis la gouverne de l'éducation religieuse en reléguant les parents au second plan. Ainsi, les parents des enfants d'aujourd'hui ont souffert de la gêne et de l'inhabilité de leurs propres parents. Leur éducation religieuse ayant été escamotée, ils se retrouvent eux aussi à la gêne : il importe de les soutenir dans leur compétence de parents. Bien sûr, les parents ne sont pas compétents pour dispenser le cours d'enseignement religieux qui est une «spécialité» comme les autres matières; par contre, ils sont les plus compétents et les mieux placés pour donner une résonance affective et existentielle aux notions véhiculées en EMRC, pour transmettre des valeurs «in vivo» par leurs attitudes quotidiennes.

On peut prévoir que les parents s'intéresseraient davantage à la formation religieuse dispensée à l'école s'ils recevaient plus d'information de la part des enseignants et si ces derniers se montraient plus attentifs à soutenir leur sentiment de compétence. Il semble que les livres d'accompagnement pour l'initiation sacramentelle soient compliqués et ne soient pas vraiment à la portée des parents. Ainsi, dans le cas où une paroisse laisse les parents «seuls avec le livre» ces derniers se sentent désemparés.

Certains se sentiraient prêts mais ne se sentent pas capables... Ils ont de la difficulté à nommer ce qu'ils souhaiteraient transmettre. Par contre, ils sont prêts à l'accompagner dans des attitudes, des comportements... Il y a sûrement des gens qui discutent de ça avec leur jeune. (AP/S)

On note également que, dans les écoles où on a fait l'évaluation du vécu confessionnel, il y a eu beaucoup de critiques à l'effet que les parents ne recevaient pas assez d'information; ils voulaient un aperçu de ce qui était présenté à chaque niveau et déploraient le fait de ne pas recevoir les objectifs d'étapes en EMRC, comme on le fait pour le français, par exemple.

Enfin, une minorité des croyants engagés répondent *non* avec conviction puisqu'ils assurent un suivi à la maison, témoignent de leur foi par leurs attitudes quotidiennes et sont soucieux de dialoguer avec leur enfant à ce niveau.

Comme parent, il faut que je sois cohérent dans mes attitudes, capable de pardonner et de partager avec mes enfants puisque j'estime que ce sont des valeurs importantes. C'est moins le discours que les attitudes qui sont importantes. (P)

Après avoir répondu pour eux-mêmes, ils se permettent d'ajouter :

Mais je ne crois pas que notre opinion représente la position de la majorité des parents; il y a beaucoup de parents qui vont suivre ces cours là juste en fonction des sacrements. (P)

**14. Est-ce que ce serait mieux que ce soit seulement la famille et la paroisse qui s'en occupent?**

Notre enquête sur le terrain révèle que quelques directions d'école et plusieurs enseignants souhaitent ce revirement de situation mais tel n'est pas le cas des parents, qui confient d'emblée cette responsabilité à l'école. Quant à eux, s'ils avaient le choix, ils demanderaient que la préparation sacramentelle se fasse à l'école comme avant : «C'était mieux quand c'était l'école qui s'en occupait; on pouvait compter sur l'animatrice (.).» (P)

Voyons les arguments des protagonistes en présence.

Le groupe marginal des partisans de l'école laïque qui acquiescent à cet énoncé en arguant que la famille et la paroisse doivent s'acquitter de l'éducation religieuse sans le support pédagogique de l'école. Parmi eux, certains invoquent comme motif de consacrer plus de temps aux matières «dites» importantes.

La religion devrait être enseignée par les parents et la communauté à laquelle ils appartiennent. (...) De toute façon, les parents sont les premiers responsables de l'éducation religieuse de leurs enfants; si on leur redonnait l'éducation religieuse, ils retrouveraient leur compétence et s'impliqueraient. (S)

Donnez à mon jeune plus de français et moi je m'occuperai de la religion à la maison. (S)

Le groupe majoritaire des parents qui s'opposent à cette éventualité en faisant valoir leur droit de maintenir les services d'enseignement moral et religieux et d'animation pastorale en milieu scolaire et d'en disposer à bon escient. Bien qu'on retrouve dans leurs rangs des *démissionnaires* et des *tièdes* qui risquent de changer de camp demain matin, bon nombre de croyants *volontaires* et *engagés* sont mobilisables ou déjà mobilisés. À preuve, le discours de ces deux parents (l'un étant enseignant en EMRC et l'autre, animatrice de pastorale au primaire), suivi des prises de position de parents d'élèves du secondaire.

Même si je suis animatrice de pastorale, je ne me vois pas tout enseigner. Je m'occupe de sacramentalisation et je ne me sens pas armée pour donner tout l'enseignement religieux. (P)

Je ne vois pas comment, dans la communauté, on pourrait former des personnes compétentes pour donner l'équivalent du programme du primaire, échelonné sur six ans. (P)

Je crois que ce qui se fait à l'école est un complément; à l'école, les jeunes vivent quelque chose qui est différent de la maison. En ce sens, l'école est là pour appuyer l'éducation religieuse qui se fait dans la famille; de plus, il y a aussi les services d'animation pastorale. (S)

S'il n'y a pas la foi dans notre école, il y aurait autre chose pour la remplacer... Soit la religion humaniste avec tel professeur axé sur la méditation transcendante ou l'occultisme... N'importe quoi parce que les gens ont leur foi en quelque chose... S'ils ne croient en rien, ils vont enseigner le vide. (S)

### 3.2 L'ANIMATION/ PASTORALE

#### 1. Il existe un service d'animation pastorale à l'école. Votre enfant participe-t-il aux activités qui sont offertes par ce service? Vous en parle-t-il?

Il semble que, dans plusieurs milieux, *les parents* ne connaissent pas vraiment la spécificité du service et n'ont pas le réflexe de s'informer; par contre, là où ils ont participé à l'évaluation du vécu confessionnel, ils sont davantage au fait. *Les personnes chargées de l'animation pastorale* sont conscientes du besoin d'information des parents mais ne peuvent agir que dans les limites de leurs possibilités; l'animation pastorale étant souvent une tâche à temps partiel, un animateur ou une animatrice peut parfois

desservir jusqu'à trois écoles pour obtenir l'équivalent d'un salaire à temps plein. Quand les *jeunes* en parlent à la maison, ils font davantage référence à l'animatrice ou à l'animateur qu'à l'activité en parlant par exemple de son dynamisme; si bien que les *parents* ne réussissent pas toujours à décoder qu'il s'agit du service d'animation pastorale. C'est ainsi que plusieurs parents ont répondu qu'ils n'en entendaient pratiquement jamais parlé alors que d'autres pouvaient nommer une ou deux activités dont le jeune avait donné un aperçu.

Au secondaire, ce ne sont pas des conversations qu'on va aborder avec nos enfants. (S)

Une activité comme Jeunes du Monde permet à ma fille de s'impliquer et d'être initiée à des valeurs telles l'amour et l'amitié; au moins elle fait quelque chose, ça la valorise. (S)

Certains ont tenu à témoigner que leur enfant était plus intéressé par la pastorale que par l'enseignement religieux en précisant que les activités proposées «allaient le chercher» dans ses intérêts et préoccupations.

## 2. À votre avis, est-ce que ça ajoute quelque chose à l'enseignement religieux?

De l'avis d'un *conseiller en éducation chrétienne*,

(...) ce qui frappe surtout les parents, ce n'est pas le fait que ça ajoute quelque chose à l'enseignement religieux mais que ça permet aux jeunes de se réunir autour de centres d'intérêt.

Quant aux parents, ils ont répondu que les activités d'animation pastorale étaient un complément au cours d'EMRC qui a la réputation d'être trop théorique. L'inverse, les activités d'animation pastorale seraient *concrètes* et *bien intégrées à la vie*.

L'animatrice essaie sans doute de leur faire comprendre des notions qu'ils ont apprises en enseignement religieux en leur faisant intégrer certaines valeurs par des jeux de rôles. (P)

Les témoignages, tout ce qui est du vécu qui leur permet de voir ce qui se passe ailleurs; c'est enrichissant pour eux. (S)

Ça appuie ce qui se passe à l'école, «comme la c'rise sur le *sundae*»; ça rend ça plus intéressant parce qu'elle fait beaucoup d'animation. C'est à la portée des jeunes (...), c'est leur langage (...); nous, on a pas connu ça quand on était jeune. (P)

On apprécie aussi le fait que ces activités de participation libre, dont le caractère religieux n'est pas toujours explicite, soient offertes aux élèves inscrits en enseignement moral à l'occasion.

C'est elle qui fait le plus pour l'enseignement religieux. Comme certains enseignants y croient plus ou moins, ça rend les choses plus pratiques; elle fait vivre concrètement les valeurs évangéliques. Elle devient une sorte de partenaire qui aide les enfants à intégrer ces valeurs là. (D/P)

### 3. Quels types d'activité ou de service paraissent intéresser davantage votre jeune? vous paraissent les plus pertinents?

Dans presque tous les milieux, avant de se prononcer sur la pertinence des activités de pastorale, les parents avaient le réflexe de référer, à l'instar des jeunes, à la qualité de présence et d'intervention de l'animatrice ou de l'animateur.

Ces «spécialistes» sont hautement appréciés pour leur compétence et leurs convictions (on considère qu'ils sont des témoins), pour leur accueil et leur disponibilité. Ainsi, certains d'entre eux s'avèrent particulièrement habiles pour repérer les enfants qui souffrent de violence et de solitude et ont une oreille pour ceux qui ont besoin d'être écoutés. Comme en témoigne cette animatrice de pastorale œuvrant dans un milieu où les deux tiers de la population est défavorisée :

Lors d'un atelier, j'ai perçu un appel au secours d'un enfant; puis, je me suis aperçue que plusieurs enfants étaient en souffrance et avaient des goûts bizarres près du suicide. Des enfants qui veulent trouver un endroit pour se reposer; ils veulent mourir pour être bien et pensent que la mort est un billet aller-retour. Je dois leur expliquer que, s'ils vont jusque là, ils ne pourront revenir. C'est pourquoi, *j'ai décidé de travailler en collaboration avec la psychologue de l'école; on fait de la relaxation avec les enfants afin de les disposer à la prière. J'organise aussi des dîners-causeries pour leur permettre de s'exprimer et les enfants embarquent là dedans.* Même sans plan d'action, j'aurais du travail toute l'année, juste à les écouter. Les enfants n'ont pas de peine à m'identifier; ils me connaissent, ils viennent me voir et savent que j'ai du temps pour eux.

Ainsi, les activités les plus appréciées seraient celles qui ont un caractère d'ouverture et d'accueil. Un animateur de pastorale expérimenté nous a présenté la figure inspiratrice de son plan d'action : «Tout comme Jésus a cheminé avec la foule, avec les disciples et avec ses apôtres, il y a des *mouvements de masse*, des *groupes moyens*, de *petites équipes* et aussi de la *relation d'aide au niveau individuel.*»

Nous avons choisi de recenser les activités qui ont été les plus appréciées dans les milieux en les classifiant selon ces quatre stratégies d'intervention et en soulignant les plus populaires.

- *Groupes de grande taille* : Activités d'entraide locale ou internationale ou à caractère culturel (ACAT, guignolée, paniers de Noël, Jeunes du Monde, campagne de sous noirs, semaine interculturelle).

Les parents apprécient qu'on inculque aux jeunes des valeurs de partage, de solidarité, d'amour, particulièrement par le biais d'activités interculturelles.

- *Groupes de taille moyenne* : Activités de sensibilisation à l'environnement (recyclage de papier, planter un arbre) ou d'éveil à la vie (visite à l'insectarium) — Rencontre avec des témoins de la foi qui ont visiblement fait le choix de privilégier certaines valeurs (grand brûlé, personne atteinte d'un cancer, membre d'un foyer de l'Arche, personne qui a fait des tentatives de suicide) — Mise en scène de la vie de Jésus (théâtre) qui fait appel aux talents des uns et des autres — Activités de mises en situation centrées sur une valeur comme le partage — Dîners-causeries qui sont organisés, même au niveau du primaire, et qui permettent aux enfants de s'exprimer et d'échanger autour de certaines valeurs.

Les activités à connotation évangélique ne sont pas moins populaires pour autant; au contraire... les enfants adorent «jouer» la vie de Jésus. Les activités de mise en situation permettent d'intégrer l'une ou l'autre valeur tout en s'amusant; ces dernières viennent chercher les enfants et sont vécues sous le mode de la bonne humeur et de la collaboration.

- *Petites équipes* : Groupes de croissance personnelle pour faciliter la transition du primaire au secondaire ( Ex. «Le passage») ou soutenir les jeunes qui vivent un deuil (suicide d'un ami ou divorce des parents [Ex. «La Relève»]) — Journées ressourcement (Ex. séjour à St-Benoît-du-Lac).

Certains groupes de croissance personnelle sont parfois organisés en collaboration avec le service de psychologie de l'école. Les parents apprécient que leur jeune fasse un bout de chemin avec des intervenants qualifiés tout en profitant d'une ambiance de groupe chaleureuse. On peut imaginer le désarroi d'un parent devant le suicide d'un ami de leur fils ... Bien souvent, le jeune se ferme et les parents ne savent pas comment en parler. Ainsi, la possibilité d'adhérer à un groupe est vraiment bienvenue, d'autant plus que les personnes chargées de l'animation pastorale sont réputées agir avec professionnalisme. Les parents ont démontré qu'ils se réjouissaient également que leur jeune puisse vivre une expérience de silence à l'occasion.

- *Relation d'aide au niveau individuel* : Les animatrices et les animateurs font aussi de l'accompagnement au quotidien, ce qui implique de se faire reconnaître par les jeunes comme étant une personne digne de confiance, un être qui sait écouter, soutenir,

encourager. «Être un adulte signifiant capable de se faire proche des préoccupations des jeunes de façon à être sur la carte quand ils ont besoin en leur assurant discrétion et confidentialité. Les jeunes sont très exigeants là-dessus et ils ont raison de l'être.» Les parents, de leur côté, font confiance au bon jugement de l'animatrice ou de l'animateur qu'ils reconnaissent spontanément comme des professionnels de la relation d'aide.

Sans se prendre pour des psychologues ou des conseillers spirituels, les personnes chargées de l'animation pastorale se soucient de la croissance humaine et spirituelle de l'élève et ça se sent...

### 3.3 L'ÉCOLE CONFSSIONNELLE

#### 1. Saviez-vous que votre école est confessionnelle catholique?

**Avant de rendre compte des réactions des répondants, nous jugeons opportun d'étayer la situation particulière, au plan juridique, de la CECM et de la CECQ. Rappelons que la Cour suprême du Canada a confirmé la constitutionnalité de la loi 107 et garanti, en 1993, le caractère confessionnel des commissions scolaires de Montréal et de Québec; de plus, la Cour d'appel du Québec a interprété que toutes les écoles d'une commission scolaire confessionnelle étaient d'office confessionnelles. En conséquence, tant à la CECM qu'à la CECQ, les parents ne peuvent remettre en cause le statut catholique de leur école et ne sont pas tenus, en toute logique, de faire l'évaluation du vécu confessionnel. *Le fait que la situation soit bloquée au plan juridique entraîne plus ou moins deux types de réactions. N'ayant pas à se prononcer sur le statut confessionnel de l'école, un grand nombre de parents ne se sentent pas concernés par le débat sur la confessionnalité scolaire. Par ailleurs, un groupe minoritaire souhaite la laïcisation des structures scolaires et est, d'ores et déjà, sur un pied de combat. Il va sans dire que ce groupe est partie prenante du débat sur la confessionnalité scolaire.***

Ainsi en est-il des commissions scolaires de Québec et de Montréal.

La question, telle que formulée ci-haut, a été également adressée dans une autre commission scolaire de l'île de Montréal (C.S. Ste-Croix), dans les milieux semi-urbain et rural de la région de Québec ainsi que dans les milieux urbains, semi-urbain et rural qui composaient le reste de notre échantillon. Toutes ces écoles avaient un statut catholique bien établi. Dans l'ensemble, les gens ont répondu qu'ils savaient que leur école était catholique.

Par contre, dans les milieux (quatre écoles primaires et secondaires) où les parents avaient voté en faveur de la reconnaissance catholique, cette reconnaissance étant relativement récente (deux ans ou moins), nous demandions directement aux

gens : «Pour quels motifs avez-vous demandé que votre école soit reconnue comme catholique?»

Les parents ont répondu en grande majorité que leur vote reflétait les valeurs du milieu, milieu dûment identifié comme catholique. Bien que, depuis les vingt dernières années, bon nombre de parents aient pris leurs distances d'une certaine pratique religieuse, ils se vivent comme croyants et s'identifient à la religion catholique.

*C'est un reflet du milieu (...). Même si les gens ne sont pas toujours cohérents avec tout ce qu'ils font, leur vote correspond aux valeurs du milieu, milieu dûment identifié comme catholique. (S)*

Nous on veut sauvegarder notre foi, notre religion. (P)

*Je maintiens l'école catholique confessionnelle à cause des valeurs chrétiennes qui sont la suite de l'éducation que j'aurai donnée à mes enfants. (P)*

Quant au discours de ces deux parents, il s'avère plus articulé que celui de la moyenne des gens :

*La confessionnalité catholique de l'école, c'est pas juste pour l'enseignement religieux, mais pour que nos enfants puissent s'afficher comme catholiques dans l'environnement école. Qu'ils ne se sentent pas seuls. Comme le pourcentage de catholiques est élevé ici, il faut que ça se sente dans l'école que c'est ça qu'on vit, c'est ça qu'on est. Ainsi, cette conviction peut se vivre au vu et au su de tous et être partagée par tout le monde. (P)*

*Mes enfants sont à l'école du quartier où les parents se sont prononcés en faveur de la confessionnalité de l'école; les valeurs chrétiennes font partie du projet éducatif de l'école et cela correspond à mes valeurs. (P)*

Au-delà de ces motifs explicites, il y a quelque chose qui se joue au niveau de l'inconscient collectif des québécois. Cette «thèse de l'inconscient collectif» a été citée par d'autres intervenants et invoquée par quelques parents.

Les parents votent pour l'école confessionnelle parce que ça leur donne une assurance, que cette école corresponde à leurs schèmes de pensée, à leurs désirs... On le fait pour une espèce d'assurance, en pensant que l'école confessionnelle en est une où il y a moins de danger qu'il y ait de la drogue, où il y a des valeurs sûres qu'on connaît... C'est très inconscient, c'est dans

*l'inconscient collectif...* Ils auraient l'impression de perdre quelque chose de leur identité dans une école non confessionnelle. Du fait que notre constitution nationale est en question tout le temps, il ne nous reste pas grand-chose. C'est qui qu'on est comme peuple? J'ai l'impression que, ce qui nous reste, c'est notre langue et la confessionnalité des écoles. (D/P/S)

**2. Si vous pouviez avoir l'enseignement religieux confessionnel et l'animation pastorale dans une école confessionnelle, est-ce que ça vous conviendrait aussi bien? Inscririez-vous votre enfant dans une telle école?**

*Cette question vérifiait l'attachement des parents au statut catholique de l'école.* Certains parents se sont montrés impatientés par la question tandis que d'autres avaient peur de se faire piéger par la formulation; conscients de l'enjeu politique de la recherche, ils se sont dit soucieux de ses résultats.

Après une brève présentation des types d'écoles qui existent (les écoles reconnues comme catholiques et non confessionnelles) et de celles qui pourraient exister (les écoles laïques [laïcité d'abstention et laïcité ouverte]), *certaines personnes ne comprenaient pas très bien ce qui caractérisait chacune d'entre elles.* Cette difficulté tient au fait que la plupart d'entre elles ne s'étaient jamais vraiment intéressées à la question et/ou n'avaient pas reçu une information adéquate.

Étant donné la rareté des écoles non confessionnelles, ces dernières étaient vite rangées dans la catégorie des écoles qui n'existent pas dans l'entourage. De sorte que les parents n'avaient aucune idée du vécu dans le cadre d'une telle école, ni des services qui y étaient dispensés; ils ne réussissaient pas à s'en faire une image ...

Si c'est du pareil au même, pourquoi faudrait-il choisir?<sup>44</sup>

Une école non confessionnelle, on sait pas c'que ça l'air! On sait pas c'est quoi, on en a pas dans not' milieu. C'est quoi sé q'vous voulez au juste?

**Par contre, à partir du moment où nous expliquions que la loi 107 garantissait la dispensation de l'EMRC et de l'animation pastorale, la majorité des gens consultés répondaient que, dans ces conditions, l'école non confessionnelle leur conviendrait tout aussi bien; ils exprimaient par là qu'ils tenaient surtout à l'enseignement religieux.**

---

44. À ce sujet, plusieurs intervenants et parents ont tenu à souligner que plusieurs écoles confessionnelles fonctionnent comme des écoles non confessionnelles; elles offrent l'enseignement religieux et l'animation pastorale, rien de plus.

Toutefois, certains parents restaient sur leurs gardes et préféraient s'en tenir à la *garantie* offerte par l'école catholique. Pour eux, l'école confessionnelle est une sorte de police d'assurance, c'est l'option la plus sécurisante. Ainsi, les gens des milieux ruraux se sont révélés très attachés à leurs racines et tenaient à ce que la dimension chrétienne soit intégrée à la vie de l'école.

Notre enquête confirme l'opinion d'un conseiller en éducation chrétienne rencontré au cours des premières entrevues :

*La confessionnalité scolaire pour les parents, c'est l'enseignement religieux et c'est ça que les parents veulent absolument garder. (...) En pratique, ils choisiront l'école la plus proche ou celle qui offre les services éducatifs les plus intéressants, compte tenu de leurs besoins; la confessionnalité n'entre pas en ligne de compte dans ce calcul. Entre une école confessionnelle avec une qualité d'enseignement moyen et une école non confessionnelle avec une excellente qualité d'enseignement, les gens choisiront l'école qui offre la plus grande qualité d'enseignement. (C)*

*Pour la majorité des gens, la question de la confessionnalité scolaire n'est pas un problème d'autant plus qu'ils considèrent l'école catholique comme un acquis qui ne peut être remis en question. Dans cette perspective, le choix de l'école repose davantage sur des considérations pratiques.*

Ce qui est décisif dans le choix des parents, c'est souvent — en premier lieu —, la proximité de l'école. (...) Quand on demande aux gens s'ils sont satisfaits des services confessionnels, — la majorité disent oui —, mais *ce qui intéresse surtout les parents, c'est si l'enfant reçoit une éducation globale*, si l'enfant est pris en compte dans toutes ses dimensions. Ils se soucient de la qualité de l'encadrement pédagogique et des services tels le transport porte-à-porte, les dîners surveillés, des services que la CECM n'offre pas actuellement. C'est ce qui explique d'ailleurs l'expansion fulgurante du secteur francophone du «Protestant School Board of Great Montreal» (PSBGM). (C)

*Ce qui importe pour les parents (surtout au primaire), c'est que l'école soit relativement accessible et qu'elle offre des services éducatifs qui correspondent à leurs attentes.*

Moi, je serais prête à l'inscrire dans une telle école si je n'avais pas un autre choix viable, c'est-à-dire que *je ne serais pas prête à lui faire faire deux heures d'autobus pour qu'il aille dans une école confessionnelle*. Il y a aussi que j'ai vu des écoles

confessionnelles où tu ne sentais pas vraiment la confessionnalité de l'école; ça dépend des gens en place qui gèrent ça... (P)

J'ai davantage choisi le projet éducatif. Bien qu'il s'agisse d'une école reconnue comme catholique, le projet éducatif de l'école est de type humaniste. Donc, *mon choix n'a rien à voir avec le statut confessionnel de l'école.* (P)

La question de la religion ne s'est même pas posée. J'ai choisi *une école qui répondait à mes attentes au plan éducatif* et non en raison de son statut confessionnel. (S)

Ainsi, dans le cas où une école offre des services spécialisés comme la musique ou la danse, ils sont prêts à faire des concessions au plan de l'accessibilité, quitte à inscrire l'enfant dans une ville plus ou moins éloignée de leur domicile. Ces derniers tiennent d'ailleurs à spécifier qu'ils ne feraient pas cette concession en raison du statut confessionnel de l'école.

**Bref, l'attachement à l'école confessionnelle se joue à deux niveaux.**

**En principe, les gens tiennent à leurs écoles catholiques, ça fait partie de leur identité.** Depuis la révolution tranquille, on a déconfessionnalisé les hôpitaux, les services sociaux, les syndicats, les gens sentent bien que, la prochaine étape, c'est les écoles et la majorité des gens ont tendance à dire : «Y nous reste juste ça... ne l'enlevez pas... ne touchez pas à l'éducation de nos enfants.» *Ils ont peur de perdre quelque chose, même si ce n'est pas toujours exprimé aussi clairement.* Les plus conscients demanderont : «Que deviendront les services d'enseignement religieux et d'animation pastorale si on enlève la couverture confessionnelle?» Ils craignent que ces services se détériorent et qu'on en profite pour couper. Mais, **en pratique, les gens sont peu préoccupés de l'aspect légal de la confessionnalité scolaire, de la loi 107 et de ses aménagements.** Les critères qui président à leur choix sont l'accessibilité et la qualité des services éducatifs. (C)

### **3. Qu'est-ce que ça ajoute de plus que l'école soit confessionnelle?**

**Très peu de parents ont réussi à nommer ce que l'école confessionnelle leur offrait de plus; pour la majorité d'entre eux, les avantages de l'école catholique étaient loin d'être évidents.** Après un temps de réflexion, certains ont mentionné la liberté d'afficher ouvertement leurs convictions, à l'occasion des fêtes de Noël et de Pâques par exemple.

Ici on est libre d'avoir ouvertement des activités vécues par rapport à la religion catholique telles prier, visiter une église, célébrer Pâques. Si l'école était non confessionnelle, il faudrait demander des permissions pour aller à l'église. (P)

Dans l'une ou l'autre région, quelques parents ont pu nommer l'importance d'un milieu de soutien des valeurs chrétiennes pour les jeunes réputés gênés d'afficher leurs convictions.

*Dans une école non confessionnelle, les élèves qui demanderont l'enseignement religieux se sentiront davantage minoritaires et, par crainte des railleries de leurs pairs, ils ne s'inscriront peut-être pas. Et dans deux, trois, quatre ou cinq générations, on peut prévoir un estompement, peut-être y aura-t-il l'émergence d'une autre sorte de religion, est-ce que c'est ça qu'on veut? Qu'est-ce que ça va avoir comme impact dans la société québécoise et au niveau de l'enseignement religieux? (S)*

*C'est important que les principes religieux soient au premier plan. Qu'il s'agisse d'un cours de maths ou de français, l'esprit qui règne dans l'école est important. Ce ne serait pas comme ça dans une école non confessionnelle. Dans une école confessionnelle, je suis assurée que la promotion du spirituel figurera au programme du développement de la personne. (S)*

Comme le précisent deux intervenants :

*Les parents se reconnaissent dans une école où les valeurs sont clairement exprimées d'autant plus que la société véhicule tellement d'autres valeurs qui sont en contradiction avec ça ... Les ados recherchant la nouveauté et remettant tout en question, les parents se sentent plus en sécurité dans une telle école. (AP/S)*

*Ils ne sauraient dire ce que ça ajoute de plus mais peuvent nommer ce qu'il y a de différent. Ils savent qu'au niveau du projet éducatif, les gens d'une autre religion pourraient mettre de l'avant des valeurs, des façons de vivre et de penser avec lesquelles les québécois de culture française et chrétienne seraient mal à l'aise. (C)*

À l'inverse, les partisans de l'école laïque (*une minorité*) soutiennent, pour leur part, que l'école confessionnelle n'ajoute rien et est même «impertinente» dans le contexte actuel. Bien plus,

Elle enlève quelque chose au plan d'une éducation et d'une instruction globale ouverte sur le monde. Le confessionnalisme a comme conséquence de mettre des œillères aux enfants qui ignorent, par le fait même, la richesse des autres religions. (S)

Mis à part les quelques témoignages cités plus haut, **la majorité des parents n'ont pas parlé explicitement de l'impact du projet éducatif «inspiré des valeurs chrétiennes» sur la vie de l'école.** Les gens les plus au fait sur cette question étaient ceux qui avaient participé à l'évaluation du vécu confessionnel au cours des dernières années ou qui avaient eu le loisir de se prononcer par vote sur le statut confessionnel de leur école.

**Il appert que dans l'ensemble des régions, le projet éducatif d'une école reconnue comme catholique n'est pas très différent de celui d'une école non confessionnelle, au sens où la dimension chrétienne des valeurs transmises n'est pas suffisamment mise en valeur.**

Pour moi, l'école confessionnelle doit être imbibée de la foi chrétienne catholique à la façon du sel dans la soupe. À mon avis, nos écoles ne sont probablement pas vraiment des écoles confessionnelles catholiques; parce qu'on a pas mis le sel dans la soupe, il n'y a pas vraiment d'intégration. À un moment donné, si on veut vraiment avoir des écoles catholiques, il faudrait que notre école change parce qu'ici ce n'est pas une école catholique dans le plein sens du terme. (S)

Souvent, il n'y a que les membres du comité d'école et du conseil d'orientation qui s'intéressent vraiment au projet éducatif; et encore là, ces parents seront davantage préoccupés par l'aspect éducatif que par l'aspect confessionnel. Comme le précisent tour à tour deux intervenants :

Les parents vont vouloir qu'on traite avec plus d'attention les élèves qui ont plus de difficultés dans leurs apprentissages mais ce n'est pas au nom des valeurs chrétiennes mais de l'humanisme. (D/S)

Je pense que si l'école du quartier était non confessionnelle, les gens ne changeraient pas d'école pour ça. Ce qui leur tient à cœur, ce sont des valeurs humanistes et ce qui joue en définitive, ce sont des questions très pratiques. (D/P)

En réalité, nombre d'écoles reconnues comme catholiques fonctionneraient comme des écoles non confessionnelles qui dispensent des services confessionnels à ceux qui le veulent : il y aurait une distorsion entre l'étiquette et le vécu. Comme le note un membre d'un comité d'école : «Je ne vois pas ce que ça donne puisqu'on en entend jamais parler. Dans le projet éducatif, il n'en est jamais question.»

Et il n'y a pas que les parents qui soient indifférents au fait que le projet éducatif s'inspire des valeurs chrétiennes. Souvent les directrices et les directeurs d'écoles ont avoué leur difficulté à nommer la différence entre une école confessionnelle et une école non confessionnelle<sup>45</sup>. Ils peuvent être très peu sensibilisés à la dimension chrétienne du projet éducatif; et, comme nous venons de l'expliquer, ce ne sont pas nécessairement les gens du comité d'école et du conseil d'orientation qui vont faire le contrepoids. Témoin de cette distorsion, un conseiller en éducation chrétienne affirme :

Je ne pense pas que le projet éducatif d'une école confessionnelle soit très différent actuellement de celui d'une école confessionnelle. C'est même un gros problème actuellement. On a beau dire que le projet éducatif caractérise l'école catholique... [À vrai dire], je suis de plus en plus convaincu que, dans le secteur public, c'est une utopie. (...) Parlons maintenant du directeur ou de la directrice d'une école catholique. On exige même pas, quand on nomme une direction d'école, que la direction ait des convictions dans ce sens là. Quand on regarde toutes les responsabilités que le Comité catholique donne au directeur d'école, on est même pas capable d'en faire un critère signifiant. Pour l'embauche des directeurs et des directeurs adjoints, quand on pose la question (épreuve écrite) sur l'école catholique et les valeurs (...) — en corrigeant le plus largement possible, on obtient une moyenne de 4, 5 ou 6 sur 20 —, le responsable du concours doit pondérer ma correction à chaque fois parce que sinon, trop peu de candidats passeraient l'épreuve.

Écoutons maintenant le témoignage d'une parent qui se présente comme croyant engagé :

Moi, je n'ai pas constaté que le projet éducatif de (N...) s'actualisait profondément dans des discussions de foi. La partie confessionnelle est vécue «à la salière», je trouve ça malheureux, même s'il y a de bonnes intentions. On voit bien que ce n'est pas le choix des enfants, ni de l'ensemble des professeurs, ni des parents non plus. (P)

---

45. Par contre, les personnes chargées de l'animation pastorale sont en général très concernées par cette question, étant davantage alertées par la précarité de leur emploi dans le contexte d'une société largement sécularisée. Ils ont évoqué, pour leur part, que dans une école confessionnelle les jeux sont clairs, c'est-à-dire que la direction est justifiée de garantir par exemple le temps alloué à l'enseignement religieux et à l'animation pastorale ainsi que la qualité de l'un et de l'autre.

4. Si elle ne l'était plus demain matin, sentiriez-vous que votre enfant a perdu quelque chose? Seriez-vous en désaccord? Protesteriez-vous?

Dans l'ensemble, les parents estiment que leur communauté aurait perdu quelque chose étant donné que l'école catholique fait partie de leur identité et reflète les valeurs du milieu. À ce titre, certains ont exprimé qu'ils se sentiraient trahis par les élus. Par contre, ils sont plutôt réservés sur l'énoncé qui veut que «leur enfant aurait perdu quelque chose».

*Si je suis dans un milieu confessionnel comme (N..) qui affiche sa foi, je tiens à ce que l'école reflète cette option commune même si moi, personnellement, j'évoluerais très bien dans un milieu confessionnel ou laïque. Mais moi, je paie des taxes et je ne veux pas qu'on m'enlève un service auquel j'ai droit. Les musulmans ont leur école, les laïques auront leur école, alors j'ai droit à mon école. (P)*

*Oui, je perdrais quelque chose au sens où l'école est un complément à l'éducation de la foi que nous donnons à nos enfants. (P)*

*Oui, je pense que non seulement notre enfant mais la communauté aurait perdu quelque chose. Moi je trouve que ça fait partie de nous autres ça, de notre identité comme communauté. (...) Si on regarde les Indiens qui se débattent pour défendre leur culture, leur religion, leur manière de vivre, c'est normal que nous qui avons une saveur, une couleur religieuse catholique, nous nous défendions. (P)*

*Ils m'auraient enlevé le droit de choisir l'école de mes enfants tout en venant chercher de l'argent dans mes poches. (S)*

*Mon enfant ne perd rien; c'est nous qui perdons quelque chose en termes d'image du milieu. Les gens iraient jusqu'à protester.*

*Nous comme parents, on a des valeurs que nos jeunes n'ont pas nécessairement : ce qui est une perte pour nous, n'est pas nécessairement une perte pour eux.*

Toutefois, quelques parents ont exprimé que, concrètement, ça ne ferait aucune différence.

*Moi, ça ne changerait rien; mon enfant continuerait de venir à cette école quand même; de toute façon, tout ce qu'il me dit du cours d'enseignement religieux (et d'autres ont le même verdict*

pour le cours de morale), c'est que le cours est plate. Je ne vois pas non plus à quoi ça servirait de protester. (S)

Ça ne changerait rien; il n'y a que le titre «catholique» qui changerait.

D'autres qui tenaient surtout au cours d'EMRC, disaient qu'ils ne seraient pas en désaccord si l'école n'était plus confessionnelle demain matin. Enfin, un parent représentatif d'un courant d'opinion du mouvement laïque a déclaré : «Croyez-moi, on ne perd rien; ces heures pourraient être utilisées pour quelque chose de plus créatif.»

**5. Si le gouvernement décidait qu'il n'y a plus d'écoles catholiques au Québec, comment réagiriez-vous?**

Bien que cette question ait soulevé de vives réactions, nombre de parents et d'intervenants l'ont trouvée à toute fin pratique, peu vraisemblable, voire byzantine.

Tout dépend de l'image qu'on se fait de l'école laïque. Dans l'fond, c'est une question fiction à partir du moment où ces écoles n'existent pas et que l'enseignement religieux de type culturel n'est pas clairement défini. (C)

**On s'entend généralement pour dire, qu'en termes d'évolution, une telle décision initierait un passage brusqué qui serait, à toute fin pratique, irrecevable pour la population.** «Je connais assez les hommes politiques pour savoir qu'ils ne se lanceront pas dans une opération périlleuse comme ça» (D/S). Même à Montréal où l'on retrouve une forte proportion d'allophones et une diversité de confessions religieuses, le débat sur la laïcité est perçu comme un débat syndical «qui a été pris par le haut, qui est parachuté, qui ne correspond pas à un besoin» (D/S) et qui heurte de front les valeurs des gens.

En dépit de leurs réserves, les gens sont entrés dans le vif du débat; nous retenons principalement deux types de réactions. **D'une part, la majorité des parents des milieux urbain, semi-urbain et rural qui seraient en désaccord.** «Une école qui n'a pas d'EMRC, qui est pluraliste, va avoir sa religion humaniste. J'insisterais sur la confessionnalité à cause de ça.» (S) **On assisterait à une levée de boucliers, nous a-t-on dit à plusieurs reprises; ici et là se formeraient des groupes de pression qui feraient reculer les hommes politiques les plus aguerris.** Par contre certains, bien qu'ils soient en désaccord, ne réagiraient pas.

**D'autre part, le groupe minoritaire des partisans inconditionnels de l'école laïque (milieu urbain surtout) qui accueilleraient la nouvelle comme une libération et «sableraient le champagne» allègrement.**

Examinons de plus près les arguments des *tenants de l'école confessionnelle* : ils se sentiraient trahis par leurs élus, le projet de l'école laïque n'étant le fait que d'une minorité. De plus, ils perdraient «une collaboration d'aisance pour leurs enfants qui vont dans les écoles et reçoivent le complément de l'éducation religieuse qu'ils donnent à la maison».

On assisterait à une levée de boucliers organisée par les représentants de mouvements très positionnés par rapport à cette dimension là. Eux-mêmes perdraient quelque chose (...). Ainsi, ils peuvent compter sur la compétence pédagogique de l'école (...). Les gens ont vécu la dynamique des sacrements et savent que ce n'est pas facile de trouver des gens qui veulent mettre leurs compétences à profit. Des stratégies pédagogiques pour intervenir auprès d'un groupe, ce n'est pas donné à tout le monde non plus. Ils verraient une ressource qui leur est moins accessible et qui plus compliquée à organiser. (D/P/S)

Ce n'est pas au gouvernement de choisir ça : il y a une démocratie ici, ils nous ont fait voter, qu'ils respectent notre choix. (P)

La majorité silencieuse se sentirait trahie, comme si on attaquait la langue. (S)

Ça s'rait passer par-dessus nous autres parce que l'école, c'est l'école du milieu et que (N...) est un milieu catholique. Même si nous ne sommes pas très nombreux ce soir, on pense qu'il y aurait sûrement des groupes de protestation qui se formeraient. (P)

Les gens opposeraient un non clair avec action. Il y a quelques années à (N...), on a voulu couper dans le service d'animation pastorale, c'est-à-dire diminuer le temps alloué à l'animation pastorale au primaire. Les parent se sont levés et la commission scolaire a été obligée de reculer; les gens avaient rempli la salle des commissaires. Donc, ça ne passerait pas. La portion des gens qui s'impliquent, s'insurgeraient contre ça. (AP/P)

Dans les rangs des *partisans de l'école laïque*, nous avons rencontré principalement des *sympathisants* et des *militants*. Chez les sympathisants, nous avons croisé Monsieur et Madame toul'monde qui pactisent *théoriquement* avec cette option envisagée comme voie d'avenir pour le Québec de demain. Ils estiment que la famille et la communauté chrétienne sont entièrement responsables de l'éducation religieuse; le rôle de l'école serait d'initier les jeunes aux valeurs fondamentales qui contribuent à l'édification d'une

société juste et accueillante à la différence. Ainsi, une répondante dont le fils est inscrit en morale et qui se déclare non-pratiquante, affirme :

Je serais d'accord. Avec les changements qui s'opèrent dans notre société, c'est peut-être réaliste d'entrevoir la question de la religion à l'extérieur de l'école. Je me questionne beaucoup là-dessus. C'est sûr qu'à (N...), on ne vit pas ce qui se vit comme pluriethnicité à Montréal; ainsi, si les enfants avaient *une même base de valeurs* avec lesquelles on est tous d'accord, tout ne serait pas perdu. Des valeurs fondamentales telles la justice, le respect de l'autre auraient leur place à l'école. (S)

Je pense qu'il faudrait qu'on en vienne à ça au Québec, que ce serait intéressant. Et même qu'idéalement, l'enseignement religieux devrait être dispensé à l'extérieur de l'école. Dans ce sens, ceux qui y croient et veulent transmettre un héritage religieux, auraient vraiment des démarches à faire. (P)

Dans cette veine, un croyant militant dénonce *l'incohérence* des parents qui votent pour que leur école soit reconnue comme catholique et ne se mobilisent pas, en temps et lieu, pour poser des actions concrètes.

Si comme groupe de parents, on n'est pas prêt à s'engager dans l'éducation de la foi de nos enfants, je ne vois pas que l'école continue à dispenser l'enseignement religieux. En ce sens, je serais d'accord que le cours d'enseignement religieux porte plutôt sur le sens de la vie et des valeurs morales et des grandes religions dans le monde. À mon avis, il y a une *incohérence* dans ce que demandent les parents qui se sont prononcés à 92 % pour la confessionnalité de l'école. Dans les faits, quand il y a des actions concrètes à poser en fonction de ces valeurs là, y'a personne (une infime minorité?) qui se déplace. (P)

Ça devrait être à nous de voir à ça. Dans l'fond, chaque communauté devrait prendre ses enfants en charge au niveau religion. Tant qu'à moi, l'école c'est pour instruire ... Fondamentalement, l'éducation religieuse revient à la famille et à la paroisse. Ça donne de la facilité que cette éducation soit dispensée à l'école mais, si ce n'est pas appuyé à la maison, ça devient comme caduque. (S)

D'autres penchent du côté de l'école laïque en prenant en considération le malaise ressenti chez les enseignants en enseignement moral et religieux catholique qui sont non-croyants. Même si ces derniers ont droit de refuser de dispenser l'EMRC, on estime qu'étant donné la précarité de la situation socio-économique actuelle, les jeunes

enseignants n'ont pas vraiment les moyens d'exercer un choix libre au sens où ils seront forcément pénalisés quant à leur ancienneté, celle-ci étant calculée à l'heure, au mois et à l'année. Dans ces conditions, il leur est difficile de refuser d'enseigner le programme d'EMRC, même s'ils n'y croient pas.

En faisant ce choix, je pense aux profs d'enseignement religieux qui ne se sentent pas à l'aise avec cette matière; ils n'auraient pas ce problème, s'ils faisaient de l'enseignement religieux de type culturel. (S)

**6. Si l'école était non confessionnelle, tiendriez-vous quand même à l'enseignement religieux catholique et à l'animation pastorale?<sup>46</sup>**

Une très forte majorité de parents ont répondu oui à cette question; toutefois, certains d'entre eux prévoyaient une baisse d'inscriptions en EMRC au profit de l'enseignement moral. Ils tiennent à l'EMRC et exigent des services de qualité. Ils sont particulièrement attachés au service d'animation pastorale qui déborde le cadre strict de l'enseignement religieux et initie les jeunes à la solidarité sans perdre de vue la connaissance de soi.

Quant aux partisans du non, ils soutiennent que «ce n'est pas la responsabilité de l'école de dispenser cet enseignement mais bien celle des parents.» (P) Par contre, ils sont ouverts à garder les services d'animation pastorale.

---

46. Au fil des entrevues, nous avons interverti l'ordre des questions 5 et 6 afin de simplifier la tâche des parents.

## 4. CONCLUSION

### Le choix de l'enseignement moral et religieux catholique

#### Le legs d'un héritage

*Les parents* inscrivent leur enfant au cours d'EMRC en fonction d'une tradition de souche; ayant eux-mêmes reçu une éducation religieuse dans leur enfance, ils *ont à cœur de transmettre cet héritage religieux et culturel qui définit, tout comme la langue, l'identité québécoise*. Toutefois, ils se sentent démunis pour s'acquitter de cette responsabilité, la transmission de cet héritage étant tout autant liée à l'acquisition de connaissances qu'à une intégration personnelle des croyances et valeurs de la tradition chrétienne. Ils comptent sur l'école pour faire accéder l'enfant à cet héritage en le munissant d'un sens critique face à sa propre tradition religieuse et d'un esprit d'ouverture aux autres traditions.

Étant donné que l'école catholique dispense cet enseignement depuis belle lurette au Québec, ils y réfèrent spontanément en raison de *l'accessibilité du service* et de *la compétence accréditée des enseignants*. Dans les milieux multiculturels de la région montréalaise, on remarque que beaucoup de non-catholiques et de non-baptisés inscrivent leur enfant en enseignement religieux en considérant l'avantage pour l'enfant, en termes d'*intégration sociale*, de connaître les racines religieuses et culturelles de sa société d'accueil. Qu'il soit conscient ou non, le motif d'intégration sociale joue aussi chez les québécoises et les québécois de souche; en inscrivant leur enfant en EMRC, ils s'assurent que ce dernier recevra la catéchèse antécédente aux sacrements et par là, aura accès aux différents rites de passage, rites qu'il pourra vivre «avec» et «comme» ses autres camarades.

En termes de *contenu* les parents s'attendent, qu'en plus de la catéchèse antécédente aux sacrements, ce cours véhicule un certain nombre de *valeurs* (l'amour, le respect, le partage, l'honnêteté, la justice), valeurs qu'ils tiennent pour des *valeurs sûres*. Ces valeurs, inspirées de la tradition chrétienne, réfèrent à l'agir de *Jésus*, une figure dûment signifiante pour ces gens qui se définissent comme croyants, bien qu'ils aient pris leurs distances par rapport à la pratique dominicale, à certains enseignements moraux du magistère et à certains éléments de foi doctrinale. Globalement, ils espèrent que le jeune se forgera un système de valeurs qui l'aidera à s'insérer dans le monde d'aujourd'hui et de demain; à décider de son option religieuse en temps et lieu et à faire face aux difficultés de la vie. *Le legs de cet univers de sens reste fondamental pour les parents* qui sont de plus en plus conscients des enjeux décisifs qui se pointent à l'horizon et de la vulnérabilité de la jeunesse face à l'attrait des sectes et nouvelles religions ainsi qu'à l'influence de groupes marginaux comme les «Skin Heads».

Ils savent pertinemment que le jeune n'est pas toujours en mesure d'apprécier l'importance de cet héritage mais, en référant à leur propre expérience de vie, ils sont confiants qu'il en restera quelque chose et que ce legs lui sera bénéfique. Ayant eux-mêmes pris leur distance par rapport à la foi catholique de façon plus ou moins radicale, ils n'ont pas de peine à

par rapport à la foi catholique de façon plus ou moins radicale, ils n'ont pas de peine à imaginer que le jeune disposera de lui-même et de ce qu'il a reçu comme il l'entend. Cette dimension d'impondérable leur fait peur et peut même les angoisser à certains moments... À toute éventualité, il aura au moins quelques balises et peut-être quelqu'un à qui se raccrocher ...

Lorsque les parents confient à l'école la tâche de transmettre au jeune les balises et paramètres de leur héritage religieux et culturel, ils nourrissent des attentes précises à l'égard de l'enseignant. Au cours de notre recherche, nous avons rencontré *une majorité de parents qui avaient des attentes maximales*, c'est-à-dire qui s'attendent à ce que l'enseignant en enseignement moral et religieux catholique ait la foi, soit bon pédagogue, fasse preuve de congruence et d'intégrité morale, soit capable de dialoguer, d'être à l'écoute, etc... D'autres, par contre, ont tenu à définir un profil de type *réaliste* en estimant qu'ils ne pouvaient demander à l'enseignant d'être un croyant convaincu dans la mesure où ils ne pratiquent pas eux-mêmes. *Qu'il soit, d'abord et avant tout, compétent et bon pédagogue...* Qu'il dispense avec professionnalisme les apprentissages qui sont au programme, son mandat consistant à présenter les événements majeurs de la vie de Jésus et les éléments importants de son enseignement. Dans cette veine, ils n'apprécient pas qu'un enseignant teinte le contenu du programme d'ésotérisme...

Après avoir inventorié les motivations des parents à inscrire l'enfant en EMRC, cerné d'un peu plus près leurs attentes quant au contenu et quant à l'enseignant et nommé les principaux bénéfices escomptés pour le présent et l'avenir de leur jeune, il convenait de vérifier leur attachement par rapport à l'enseignement tel que dispensé.

#### Face au défis du virage multiculturel

Il appert que les parents des *milieux semi-urbains et ruraux tiennent à l'enseignement moral et religieux tel que dispensé et ne souhaitent pas qu'on lui substitue un enseignement culturel de la religion*. N'étant pas confrontés à la pluralité socio-culturelle et religieuse au quotidien, sauf par médias interposés, ils estiment qu'un enseignement de ce type ne correspondrait pas aux besoins de leur milieu. De plus, ils jugent que cette proposition serait inconvenante au niveau du primaire et appréhendent un contenu «fourre-tout» teinté d'ésotérisme ou porteur d'un contenu doctrinal issu de groupes religieux marginaux.

Quant à la réaction des *milieux urbains*, elle diffère selon qu'ils s'agisse d'une école desservant un milieu québécois «pure laine» ou d'une autre, où les minorités culturelles sont très présentes. Ainsi, *dans les régions urbaines à forte concentration de québécoises et de québécois de souche*, nous retrouvons le *même attachement au programme d'enseignement religieux tel que dispensé que dans les régions semi-urbaine et rurale*. Là où il y a une forte proportion d'allophones, on demande un *élargissement du volet «ouverture aux autres traditions religieuses» dans les programmes de secondaire IV et V, afin de mieux ancrer le respect de la différence dans les mentalités et, par là, relever le défi du virage multiculturel*.

Dans notre rapport-synthèse, nous avons signalé le succès du projet-pilote de la C.S. Ste-Croix (région montréalaise), succès dû à son adéquation aux besoins du milieu socio-culturel ainsi qu'aux requêtes spirituelles et religieuses des jeunes. À l'instar de la C.S. Ste-Croix à Montréal, d'autres commissions scolaires pourraient soumettre des programmes d'études locaux d'enseignement moral et religieux catholique à approche interreligieuse. Il appartient à chaque milieu de juger de ses ressources et de ses besoins, quitte à importer une expertise et des compétences, s'il y a lieu. Nous tenons à souligner à cet égard que *certain parents des milieux semi-urbain et rural souhaitent de nouveaux aménagements aux programmes de secondaire IV et V afin que les élèves puissent s'ouvrir aux autres traditions religieuses et être davantage sensibilisés aux autres cultures.*

### Jeunes et adultes : une même quête de sens?

Quant à la *question des sectes et nouvelles religions*, elle a fait remonter à la surface un sentiment amer quant au fondamentalisme et à l'embrigadement que certains parents ont connus dans la religion catholique. D'autre part, elle a contribué à mettre en relief l'hétérodoxie d'un certain christianisme largement pratiqué au Québec. Au risque de nous répéter, il s'agit d'une religion à la carte de type syncrétiste qui emprunte la réincarnation à l'hindouisme et substitue l'envoi d'ondes positives à la prière. À ce sujet, plusieurs intervenants ont pointé la nécessité «d'évangéliser le personnel de la commission scolaire afin que les enseignants eux-mêmes ne véhiculent pas de notions ésotériques telles la réincarnation.» Ils ajoutaient : «Si les enseignants sont mêlés, les parents le sont encore plus.» (C) Il semble que plusieurs parents parlent du phénomène comme d'un phénomène extérieur alors que leur propre discours peut être teinté d'ésotérisme ou qu'ils déclarent en toute bonne foi croire en la réincarnation.

Nous avons rencontré quelques parents qui présentaient ce profil mais la grande majorité d'entre eux se caractérisaient moins par l'ésotérisme de leur discours que par leur faible préoccupation quant à ce phénomène. Dans un premier temps, ils avaient tendance à se barricader derrière leurs sécurités religieuses et à afficher une espèce d'indifférentisme, sous prétexte que le phénomène ne les touchait pas de près. Puis, ils se sont finalement laissés interpeller par la question qui, plus qu'aucune autre peut-être, les a fait cheminer. Au fil de la discussion, ils étaient remis devant leurs responsabilités en matière d'éducation, essayaient de «mettre en mots» leur propre quête de sens et par là, devenaient plus sensibles à celle des jeunes. Tout en reconnaissant que le fait de bien connaître sa religion est un atout, plusieurs d'entre eux ont réalisé que l'enseignement religieux dispensé à l'école ne saurait faire contrepoids aux blessures d'être qui originent du milieu familial. Ainsi, *l'enseignement religieux a été apprécié comme complément de l'éducation affective, sociale et spirituelle qui est donnée dans la famille et non comme planche de salut à toute épreuve.*

### De la pertinence de l'enseignement

*Quel est le verdict des parents sur la pertinence de l'enseignement?* Nous avons éprouvé sur le terrain que le mot «pertinence» fait partie du vocabulaire des gens scolarisés mais pas nécessairement du jargon de Monsieur et Madame toul'monde... Cette remarque, banale d'apparence, vient refléter *le sentiment de malaise et d'incompétence* qui a présidé à cet échange, sentiment sur lequel nous avons déjà longuement épilogué en cours de synthèse. Nous retenons néanmoins des échos entendus, qu'il importe de créer des conditions propices au dialogue entre l'école et les parents pour que ce dialogue ait lieu et surtout, ne pas prendre pour acquis que les parents sont tellement occupés qu'ils ne veulent rien savoir. Dispenser une information concise et adéquate en temps et lieu et ne pas craindre, entre autre, de mettre sous les yeux des parents les principaux objectifs et apprentissages de chacun des programmes.

Ainsi le dicton «pas de nouvelles, bonnes nouvelles» invoqué par les intervenants, ne donne pas la note juste : *il y a des satisfaits et des insatisfaits*. Il est vrai que bon nombre de parents apprécient notamment la dispensation de la catéchèse antécédente aux sacrements, la présentation adéquate du message de Jésus, la transmission effective de valeurs morales, l'interprétation acculturée des récits bibliques, l'occasion qui est donnée au jeune de s'intérioriser, la qualité de la présentation graphique et du processus pédagogique dans les nouveaux manuels (primaire surtout).

Par contre, bon nombre d'entre eux ont déploré le manque de dynamisme de l'enseignement. Sans dénier l'ampleur du défi pédagogique des enseignants, ils souhaitent que ces derniers facilitent l'intégration des éléments notionnels en référant de façon ponctuelle à des expériences concrètes qui aient une résonance dans la vie du jeune et favorisent davantage les discussions de groupe. D'autres ressentent de l'insatisfaction quant à la faiblesse de la didactique du volet enseignement moral; ainsi la dimension morale ne saurait être réduite à une sorte de comportementalisme dicté par un «faire comme Jésus». Certains ont souligné la redondance de la thématique de l'amitié en 2<sup>e</sup> année et la difficulté du programme de 5<sup>e</sup> année centré sur l'Esprit-Saint. Du côté des intervenants, un directeur d'école, qui n'est sans doute pas une voix isolée, réclame de toute urgence des programmes adaptés à la clientèle en réadaptation scolaire alors qu'un conseiller en éducation chrétienne, tout aussi représentatif des inquiétudes qui ont cours, se questionne haut et fort sur la possibilité d'assurer un encadrement de qualité dans un contexte de compressions budgétaires. Ce souci prolonge en écho celui des parents qui voudraient qu'on engage des spécialistes au niveau du primaire, c'est-à-dire des professeurs qui auraient complété — comme les enseignants d'EMRC du secondaire —, trente (30) crédits. Il semble que trop de titulaires ne suffisent pas à la tâche, soit en termes de compétence pédagogique, soit en termes de conviction.

### De l'intérêt et de l'implication des parents

*L'intérêt et de l'implication des parents* fluctue en fonction de quatre motifs fréquemment invoqués à savoir, les convictions personnelles, le temps dont ils disposent, l'information et

le soutien qu'ils reçoivent. En décryptant et en pondérant le discours des uns et des autres, nous avons identifié quatre types de parents : *des démissionnaires, des tièdes, des volontaires et enfin, des croyants engagés, le groupe majoritaire étant composé de démissionnaires et de tièdes*<sup>50</sup>.

Les démissionnaires et les tièdes forment un groupe important : ces derniers utilisent le régime de facilité offert par l'école, se déchargent de toute responsabilité ou ont une implication mitigée. Par ailleurs, on compte bon nombre de croyants volontaires qui, bien qu'ils ne soient pas nécessairement pratiquants, se disent prêts à s'impliquer dans la mesure où ils recevraient plus d'information et «un petit reste» de croyants engagés qui se perçoivent comme les premiers éducateurs de la foi de leur jeune et assurent un suivi des plus conséquent.

Devant ce constat de fait, il semble tout aussi hâtif de conclure que les parents se désintéressent de l'éducation religieuse dispensée à l'école que de dire le contraire. En ce domaine, toute affirmation a besoin d'être nuancée en établissant le rapport avec le type de parents dont il s'agit et en tenant compte de l'effort qu'il est possible de consentir à l'intérieur des cadres scolaires pour aller les chercher. Autrement dit, les directions d'écoles et enseignants peuvent donner de l'information sur les programmes d'EMRC, mettre à la disposition des parents les objectifs d'apprentissage pour chacun des niveaux, les soutenir dans leur sentiment de compétence parentale quand l'occasion se présente, mais ils ne sont pas responsables à toutes fins pratiques de les catéchiser.

Ainsi, sans dénier les insatisfactions exprimées et les aménagements souhaités, notre enquête fait voir que *la majorité des parents tiennent à ce que cet enseignement continue d'être dispensé à l'école*. Alors que certains considèrent que «l'école est là pour appuyer l'éducation religieuse qui se fait dans la famille», d'autres en disposent surtout comme d'un régime de facilité qui permet de combler un vide. Dans certains milieux plus conscientisés, on estime que l'enseignement moral et religieux catholique sert de rempart contre la religion «humaniste» et son cortège d'impondérables tels l'occultisme, l'ésotérisme, etc... Ainsi, *la thèse des partisans de la laïcité, à l'effet qu'il serait devenu impératif de «sortir» l'enseignement religieux des écoles et de remettre l'éducation religieuse à la famille et à la paroisse ne semble pas correspondre à la volonté d'une majorité de parents*. Par contre, dans les rangs des partisans de la laïcité, on trouve des croyants engagés qui privilégient cette option comme voie d'avenir. Ils laissent entendre qu'ils sont prêts à assumer comme parents l'entière responsabilité de l'éducation religieuse de leurs enfants avec ou sans le soutien d'une communauté de foi.

---

50. En réalité, nous avons rencontré plus de parents volontaires et de croyants engagés mais, nous croyons devoir nous fier au verdict des intervenants qui ont une bonne idée du profil de leur clientèle. Leur verdict nous apparaît tout à fait vraisemblable puisqu'il est évident que la majorité des parents qui se sont déplacés pour répondre à un questionnaire de deux heures sont des gens qui, contrairement aux démissionnaires et aux tièdes, sont mobilisables.

## **L'animation pastorale : un service à la fine pointe...**

Nous avons observé que *la connaissance du service d'animation pastorale dépend plus ou moins de trois facteurs*. Ce qui joue au premier niveau, c'est ce que le jeune en dit à la maison. En deuxième lieu, vient l'information dispensée par l'animatrice ou l'animateur dans les limites de ses possibilités professionnelles et le soutien de la direction quant à la diffusion d'informations. Enfin, les parents peuvent de leur libre initiative s'informer pour connaître le service ou avoir des précisions sur les activités ponctuelles qui sont proposées.

C'est ainsi que certains ont pu affirmer n'en avoir pratiquement jamais entendu parler alors que d'autres disaient avoir apprécié telle activité pour sa pertinence. Pour les parents, une activité pertinente est celle qui «va chercher» le jeune dans ses intérêts et préoccupations. Certains d'entre eux, à l'instar des jeunes, ont tenu à souligner — en premier lieu —, le dynamisme de la personne chargée de l'animation pastorale en le reliant (presque dans tous les cas), à la profondeur de ses convictions et à la qualité de son engagement marqué par l'accueil, la disponibilité et le respect des convictions de chacune et de chacun. Plusieurs ont tenu à spécifier que l'élève était en général plus intéressé par la pastorale que par l'enseignement religieux.

Les activités d'animation pastorale sont vues comme un complément au cours d'EMRC qui a la réputation d'être trop théorique; à l'inverse, ces activités seraient bien intégrées à la vie. Ce qui importe pour les parents, ce n'est pas tant la mise en œuvre d'activités de prière et de célébration mais bien celle d'un *entraînement pratique à certains aspects de la vie chrétienne* (intériorité, entraide locale, solidarité internationale, sensibilisation à l'environnement, sensibilité interculturelle). Ils comptent aussi sur la qualité de présence et d'écoute de l'animatrice ou de l'animateur qui sont reconnus pour être des professionnels de la relation d'aide. Sans se prendre pour des psychologues ou des conseillers spirituels, ils se soucient de la croissance humaine et spirituelle de l'élève et sont souvent, parmi les éducatrices et les éducateurs, ceux et celles qui sont le plus proches de ses préoccupations existentielles.

## **L'école confessionnelle sur la sellette**

Abordons maintenant une question cruciale. *Quels sont les motifs qui supportent le choix de l'école confessionnelle et quelle est la teneur de cet attachement?* Les parents ont répondu majoritairement qu'ils tenaient à leurs écoles catholiques et que leur vote reflétait les valeurs du milieu. En ce sens, l'école confessionnelle représente une sorte de garantie parce qu'on y véhicule des valeurs reconnues pour être des valeurs sûres. Mais leur attachement à l'école confessionnelle se jouerait à deux niveaux. «En principe, ils tiennent à leurs écoles catholiques, ça fait partie de leur identité. (...) Mais, en pratique, ils sont relativement peu préoccupés de la loi 107 et de ses aménagements. *Les critères qui président à leur choix sont l'accessibilité et la qualité des services*» (C). D'ailleurs, plusieurs parents étaient plutôt impatientés ou dérangés par la question qui présentait la possibilité de bénéficier des services d'EMRC et d'animation pastorale dans une école non confessionnelle.

En fait, très peu de parents ont réussi à nommer ce que l'école confessionnelle leur offrait de plus; *pour la majorité d'entre eux, les avantages de l'école catholique sont loin d'être évidents*. Après un temps de réflexion, certains ont pu mentionner la liberté d'afficher ouvertement leurs convictions à l'occasion des fêtes de Noël et de Pâques. Mais très peu de parents ont pu parler explicitement de l'impact du projet éducatif «inspiré de valeurs chrétiennes» sur la vie de l'école. Les gens les plus conscientisés à ce niveau étaient ceux qui avaient participé à l'évaluation du vécu confessionnel au cours des dernières années ou qui avaient eu le loisir de se prononcer par vote sur le statut confessionnel de leur école. En région urbaine surtout, on craint que des gens d'une autre religion mettent de l'avant «des façons de vivre et de penser avec lesquelles les québécois de culture française et chrétienne seraient mal à l'aise» (C). C'est ainsi que, dans un deuxième temps, certains ont pu nommer l'importance d'un milieu de soutien des valeurs chrétiennes pour les jeunes qui n'affichent déjà que timidement leurs convictions dans le contexte d'une école catholique.

Cette question a fait ressortir la difficulté de se concerter dans plusieurs milieux autour du projet éducatif «inspiré de valeurs chrétiennes». Ainsi, nombre d'écoles reconnues comme catholiques fonctionneraient comme des écoles non confessionnelles qui dispensent des services confessionnels à la population; dans certains cas, il y aurait même une distorsion entre l'étiquette et le vécu.

En dépit du fait que les parents aient de la difficulté à nommer ce que l'école catholique leur offre de plus, ils estiment que — *si l'école n'était plus confessionnelle* —, leur communauté aurait perdu quelque chose étant donné que l'école catholique fait partie de leur identité et reflète les valeurs du milieu. Par contre, ils sont plus réservés sur l'énoncé qui veut que leur enfant aurait perdu quelque chose.

Et enfin, *qu'arriverait-il si le gouvernement décidait qu'il n'y avait plus d'écoles catholiques au Québec?* La question met en évidence, dans un premier temps, que le débat sur la confessionnalité scolaire est perçu comme un débat syndical «qui a été pris par le haut, qui est parachuté, qui ne correspond pas à un besoin» (D/S) et qui heurte de front les valeurs des gens. Il semble qu'une telle décision initierait un passage brusqué qui serait irrecevable pour la population.

Nous avons noté globalement *deux réactions*. Des gens qui estiment qu'une telle question, «c'est du tataouinage de ministère». En d'autres mots, «pourquoi nous dérangez-vous avec ça, nous autres, on n'a pas de problèmes!» Du moins, dans l'immédiat... Pour ces gens, la possibilité de laïciser les structures scolaires n'est pas vraisemblable donc, pas menaçante. À la limite, ils ne voient pas la pertinence d'être bien informés et de saisir les principaux enjeux du débat public. Par contre, ceux qui étaient davantage sensibilisés au débat public, ont exprimé de vives réactions et se sont divisés en *deux camps*. *Une majorité de parents des milieux urbain, semi-urbain et rural qui seraient en désaccord et seraient prêts à opposer une levée de boucliers*. Le groupe minoritaire des partisans inconditionnels de l'école laïque qui accueilleraient la nouvelle comme une libération et «sableraient le champagne» allègrement.

Ainsi, bien que certains puissent soutenir que, dans une société sécularisée comme la nôtre — où la séparation de l'Église et de l'État est effective —, il revient aux parents de voir à l'éducation chrétienne des enfants et, le cas échéant, d'assumer l'enseignement religieux avec la collaboration de la paroisse, la situation de fait invite à beaucoup de prudence avant de faire «maison nette» des services d'enseignement moral et religieux catholique et d'animation pastorale qui ont été traditionnellement dispensés dans les écoles. «Si la religion sortait des écoles demain matin, quelques générations seraient laissées pour compte au plan de l'enseignement religieux et de la formation religieuse (...). Ça créerait un vacuum avec toutes les conséquences qu'on peut prévoir ...» (C)

**ANNEXE 1**

En guise d'introduction, présenter aux parents les différents types d'écoles qui existent dans les structures scolaires actuelles (1 et 2) et celles qui sont proposées comme voies d'avenir (3).

### 1) L'école reconnue comme catholique

Elle met en œuvre un projet éducatif chrétien et offre un régime d'*inscription volontaire à l'enseignement moral et religieux catholique ou à l'enseignement moral et des services d'animation pastorale*. En raison de son statut confessionnel, cette école doit se conformer à certaines obligations telles le régime d'*option* ci-haut mentionné et le *droit de refus de dispenser l'enseignement religieux* pour les enseignants.

### 2) L'école non-confessionnelle

Selon les termes de la loi actuelle, cette école est tenue d'offrir *l'enseignement moral et religieux catholique et les services d'animation pastorale* qui seront *dispensés à la demande explicite des parents*. En pratique, il peut arriver que la direction de l'école refuse d'offrir ces options si le nombre d'élèves est insuffisant. Dans ce cas, les jeunes seraient éventuellement dirigés vers une autre école de la commission scolaire qui accepterait d'offrir ces services, en raison du nombre suffisant d'inscriptions.

Précisons également que *l'école reconnue comme catholique* et *l'école non-confessionnelle* peuvent offrir, à la demande des parents, un enseignement religieux autre que catholique.

### 3) L'école laïque

*1<sup>er</sup> type* : L'école laïque, demandée dans certains milieux, aurait un projet éducatif inspiré d'une philosophie humaniste axée sur une conception positive et pragmatique de l'humain. Elle offrirait la *dispensation d'un enseignement moral obligatoire* pour tous en évacuant toute dimension religieuse.

*2<sup>e</sup> type* : Celle dont le projet éducatif intégrerait la dimension d'ouverture à la transcendance en proposant globalement un *enseignement religieux culturel*, un *enseignement sur les diverses religions* et un *enseignement moral obligatoire* pour tous.

## SCHÉMA TYPE D'ENTREVUE (PARENTS)

### A. L'ENSEIGNEMENT MORAL ET RELIGIEUX CATHOLIQUE

1. Qu'est-ce qui vous a amenés à inscrire votre enfant en EMRC?
2. Qu'est-ce qu'il apprend à l'école? Vous en parle-t-il?
3. Qu'est-ce que ça lui donne à l'âge qu'il a et pour plus tard?
4. D'après vous, qu'est-ce qu'il y a d'important à apprendre pour votre enfant dans la foi catholique? à propos de l'Église?
5. Souhaitez-vous que cet enseignement contribue à en faire un catholique?
6. Si vous avez pris vos distances par rapport à la foi catholique, comment se fait-il que vous voulez quand même instruire votre enfant dans cette foi-là?
7. Si vous voulez simplement permettre à votre enfant de se marier à l'église plus tard, est-ce que ça vous paraît une raison suffisante?
8. Si c'était un cours sur le *sens de la vie* et les *valeurs morales*, ou sur les *grandes religions dans le monde*, est-ce que ça vous conviendrait?
9. Il y a de plus en plus de groupes religieux et de sectes au Québec (plus de 800, paraît-il). Comment vos jeunes réagissent-ils devant ce phénomène (surtout au secondaire)? Est-ce que cela vous préoccupe pour l'avenir? D'après vous, qu'est-ce que l'enseignement religieux peut faire dans tout cela?
10. En résumé, cet enseignement vous paraît-il pertinent? Correspond-il à vos attentes?
11. D'après vous, qu'est-ce que ça prend pour être un bon enseignant ou une bonne enseignante en EMRC?
12. Qu'êtes-vous prêts à faire à la maison pour accompagner votre enfant dans son éducation religieuse?
13. Si l'éducation religieuse se fait seulement à l'école, trouvez-vous ça normal?
14. Est-ce que ce serait mieux que ce soit seulement la famille et la paroisse qui s'en occupent?

## **B. L'ÉCOLE CONFESIONNELLE**

1. Saviez-vous que votre école est confessionnelle catholique?
2. Si vous pouviez avoir l'enseignement religieux confessionnel et l'animation pastorale dans une école non-confessionnelle, est-ce que ça vous conviendrait aussi bien? Inscririez-vous votre enfant dans une telle école?
3. Qu'est-ce que ça ajoute de plus que l'école soit confessionnelle?
4. Si elle ne l'était plus demain matin, sentiriez-vous que votre enfant a perdu quelque chose? Seriez-vous en désaccord? Protesteriez-vous?
5. Si le gouvernement décidait qu'il n'y a plus d'écoles catholiques au Québec, comment réagiriez-vous?
6. Si l'école était non-confessionnelle, tiendriez-vous quand même à l'enseignement religieux catholique et à l'animation pastorale?

## **C. L'ANIMATION PASTORALE**

1. Il existe un service d'animation pastorale à l'école. Votre enfant participe-t-il aux activités qui sont offertes par ce service? Vous en parle-t-il?
2. À votre avis, est-ce que ça ajoute quelque chose à l'enseignement religieux?
3. Quels types d'activité ou de service paraissent intéresser davantage votre jeune? vous paraissent les plus pertinents?

## SCHÉMA TYPE D'ENTREVUE (INTERVENANTS)

### A. L'ENSEIGNEMENT MORAL ET RELIGIEUX CATHOLIQUE

1. D'après vous, qu'est-ce qui amène les parents à inscrire leur enfant en EMRC?
2. S'informent-ils de ce que leur enfant apprend à l'école?
3. Quels bénéfices escomptent-ils retirer de l'EMRC pour le présent et l'avenir de leur jeune?
4. À votre avis, est-ce important pour eux que les valeurs et les croyances de la foi chrétienne, les enseignements de l'Église soient transmises? Si non, à quoi tiennent-ils surtout?
5. Sentez-vous qu'ils souhaitent que leur enfant devienne un catholique?
6. Comprenez-vous pourquoi les parents qui ont pris leurs distances par rapport à la foi catholique persistent à vouloir instruire leur enfant dans cette foi-là?
7. À votre connaissance, est-ce qu'il y a des parents qui invoquent comme motif d'inscription, de permettre à leur enfant de se marier à l'église plus tard?
8. D'après vous, cela leur conviendrait-il autant si le cours portait sur le *sens de la vie* et des *valeurs morales*, ou sur les *grandes religions dans le monde*?
9. Semblent-ils préoccupés par l'influence des nombreuses sectes et groupes religieux au Québec et font-ils un lien avec ce que le cours d'enseignement religieux peut faire dans tout cela?
10. Jugent-ils l'enseignement dispensé à l'école pertinent? Cet enseignement semble-t-il correspondre à leurs attentes?
11. En termes de compétence, de discours, d'attitudes, qu'exigent-ils de l'enseignante ou de l'enseignant en EMRC?
12. Sont-ils prêts à accompagner leur enfant à la maison dans son éducation religieuse?
13. Trouvent-ils normal que l'éducation religieuse se fasse seulement à l'école?
14. Est-ce qu'il y a des parents qui expriment le désir que cet enseignement soit dorénavant confié à la famille et à la paroisse?

## **B. L'ÉCOLE CONFSSIONNELLE**

1. D'après vous, les parents savent-ils que l'école est confessionnelle catholique?
2. Croyez-vous que cela leur conviendrait aussi bien que l'ens. moral et religieux catholique et l'animation pastorale soient dispensés dans une école non-confessionnelle? Inscriraient-ils leur enfant dans une école non-confessionnelle?
3. Sauraient-ils nommer ce que l'école confessionnelle leur offre de plus?
4. Si le gouvernement décidait qu'il n'y a plus d'écoles catholiques au Québec, comment les parents réagiraient-ils? Estimeraient-ils que leur enfant a perdu quelque chose? Seraient-ils en désaccord? Protesteraient-ils?
5. Si l'école était non-confessionnelle, tiendraient-ils quand même à l'enseignement religieux catholique et à l'animation pastorale?

## **C. L'ANIMATION PASTORALE**

1. D'après vous, les parents sont-ils informés (par la personne chargée de l'animation pastorale, par leur jeune) des activités d'animation pastorale qui sont organisées au cours de l'année? Dialoguent-ils avec lui sur ces activités?
2. À votre avis, ces activités sont-elles perçues comme un complément à l'enseignement religieux?
3. Quels types d'activité ou de service sont davantage populaires auprès des jeunes et semblent le plus appréciés (par ricochet) par les parents?

**ANNEXE 2**

Le 12 janvier 1995

Madame Francine Debue  
Directrice  
École secondaire l'Horizon  
200, Place Centre-Ville  
Saint-Jean Chrisostome, QC G6Z 2K8

Madame,

Le Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation vient de m'accorder un mandat, à titre de chercheuse contractuelle externe, afin de *vérifier la nature des attentes des parents en ce qui a trait à l'école confessionnelle, à l'enseignement moral et religieux catholique et à l'animation pastorale*. Pour ce faire, nous nous proposons de réaliser des entrevues semi-dirigées avec les parents des enfants qui fréquentent votre école. Il s'agit d'une démarche de clarification dont les objectifs sont les suivants :

- élucider les motifs qui supportent le choix de l'école confessionnelle et vérifier la solidité de cet attachement;
- vérifier les attentes des parents en ce qui a trait à la nature et au contenu essentiel de l'enseignement moral et religieux catholique;
- recueillir leurs perceptions des services d'animation pastorale.

Nous sollicitons votre collaboration pour ces entrevues en vous demandant le service de *regrouper 10 à 15 parents* qui aient un profil différencié en termes d'âge, de sexe, de niveau de scolarité, d'occupation socio-professionnelle et de degré d'implication à l'école. La durée de l'entrevue serait de 2 à 2h 30, sans compter la pause-santé; il nous paraît donc essentiel que cette rencontre ne coïncide pas avec une autre réunion prévue à l'agenda. Nous prévoyons échelonner ces entrevues entre le 1er février et le 24 mars.

Par la même occasion, nous souhaitons vous rencontrer, à titre de directrice, pour que vous puissiez nous donner votre point de vue sur la problématique qui nous préoccupe. Il est possible que nous prenions également contact avec une autre personne-ressource de votre école, soit la personne chargée de l'animation pastorale ou un représentant/une représentante du comité des parents.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et de votre intérêt. Je recommuniquerai avec vous sous peu afin de m'enquérir de votre disponibilité et de la possibilité d'organiser cette entrevue de groupe.

Marie-Andrée Quintal  
Recherchiste

**ANNEXE 3**

## BIBLIOGRAPHIE

- AUBERT, Marcel, «La référence aux convictions des parents pour légitimer l'enseignement religieux confessionnel : raison d'être, signification et portée», *Le défi de l'enseignement religieux: problématiques et perspectives*, Québec : Cahiers de recherches en sciences de la religion, vol. 9, 1988, p. 15-44.
- AUBERT, M., M. Milot et R. Richard, *Le défi de l'enseignement religieux. Problèmes et perspectives*, Cahiers de recherches en sciences de la religion, vol. 9, 1988.
- BERTHELOT, Jocelyn, *Une école de son temps. Un horizon démocratique pour l'école et le collège*, Montréal, CEQ/Éditions Saint-Martin, 1994.
- BOUCHARD, P. et E. Cloutier, *Les attentes des parents vis-à-vis l'école : Rapport-synthèse de la recherche effectuée pour la Commission des écoles catholiques de Montréal et son Comité central de parents*, Montréal, Centre de sondage, Université de Montréal.
- BRUCKNER, Pascal, *Le vertige de Babel. Cosmopolitisme ou mondialisme*, Venise, Arléa, 1994.
- CARON, Anita, *Les parents et le statut confessionnel de l'école au Québec*, Sillery, Presses de l'Université du Québec, 1994.
- CENTRALE D'ENSEIGNEMENT DU QUÉBEC, *Politique d'éducation interculturelle*, Québec, CEQ, 1993.
- COLES, Robert, *Les enfants et Dieu. L'enfant face à Dieu, à la foi et au doute, à l'expérience mystique et à l'âme*, Paris, Robert Laffont. Traduction. Titre original : *The spiritual life of children*, Boston, Houghton and Mifflin, 1993.
- (COLLECTIF), *Les parents et le régime d'option entre l'enseignement religieux catholique et l'enseignement moral*, Rapport de recherche, Québec, Groupe de recherches en sciences humaines de la religion, ronéotypé, 1985.
- COMITÉ CATHOLIQUE, *L'enseignement moral et religieux catholique au primaire. Pour un enseignement mieux adapté aux jeunes et aux contextes actuels*, Avis au ministre de l'Éducation, Sainte-Foy, CSE, 1994.

- COMITÉ CATHOLIQUE, *L'évaluation du vécu confessionnel des écoles reconnues comme catholiques. Bilan de l'opération 1988-1993*, Sainte-Foy, CSE, 1994.
- COMITÉ CATHOLIQUE, *L'animation pastorale : une contribution significative à l'éducation des jeunes du secondaire*, Sainte-Foy, CSE, 1993.
- COMITÉ CATHOLIQUE, *L'enseignement moral et religieux catholique au secondaire. Aménager des conditions d'exercice favorable : pour un enseignement de qualité*, Avis au ministre de l'Éducation, Sainte-Foy, CSE, 1992.
- COMITÉ CATHOLIQUE, *L'enseignement moral et religieux catholique au secondaire. Pour un enseignement mieux adapté aux jeunes et aux contextes actuels*, Avis au ministre de l'Éducation, Sainte-Foy, CSE, 1991.
- COMITÉ CATHOLIQUE, *L'école catholique. Le défi de son projet éducatif*, Sainte-Foy, CSE, 1989.
- COMITÉ CATHOLIQUE, *L'école catholique. Situation et avenir*, Sainte-Foy, CSE, 1986.
- COMITÉ CATHOLIQUE, *L'école publique catholique dans un système scolaire en évolution*, Sainte-Foy, CSE, 1982.
- CONSEIL SUPÉRIEUR DE L'ÉDUCATION, *La confessionnalité scolaire*, Recommandation au ministre de l'Éducation adoptée à la 252<sup>e</sup> réunion du Conseil, Sainte-Foy, CSE, 1981.
- CÔTÉ, Guy, «À propos de l'école confessionnelle», 1994.
- COTÉ, Guy «L'enseignement religieux et la pastorale à l'école : pratique à continuer ou à modifier?», Conférence publique organisée par le groupe Intelligence et Foi, Trois-Rivières, vendredi 14 octobre 1994.
- CÔTÉ, Guy et Christine Hoestland, *Problématique actuelle de l'enseignement moral et religieux catholique au primaire*, 1993.
- DURAND, Guy et Yvon Laroche, *L'enseignement moral catholique au primaire*, août 1989.
- GRÉGOIRE, Maurice, «L'abandon de l'enseignement religieux culturel : un gain ou une perte au bilan éducatif», Québec, Cahiers de recherches en sciences de la religion, vol. 9, 1988, p. 181-208.

- GRUDA, Agnès, Interview avec Julien Harvey, «L'Église doit lâcher l'école», *L'actualité*, 15 septembre 1994, p. 14-16.
- HARVEY, Julien, «Une laïcité scolaire pour le Québec», dans *Relations* n° 583 (septembre 1992), p. 213-217.
- LEMIEUX, Raymond, «Le catholicisme québécois, une question de culture», *Sociologie et sociétés*, Vol. XXII, n° 2, octobre 1990, p. 145-164.
- «Les défis contemporains de l'enseignement religieux», *Le défi de l'enseignement religieux : problématiques et perspectives*, Québec, Cahiers de recherches en sciences de la religion, vol. 9, 1988, p. 227-238.
- MILOT, Micheline, «Les valeurs religieuses à l'école», *Impressions*, n° 17, 1993, p. 8-11.
- MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION, *L'école québécoise. Énoncé de politique et plan d'action*, Québec, MEQ, 1979.
- Règlement sur la reconnaissance comme catholiques et le caractère confessionnel des écoles primaires et des écoles secondaires du système scolaire public*, 1993.
- «Culture publique, intégration et pluralisme», dans *Relations* n° 574 (octobre 1991), p. 239-241.
- Une religion à transmettre? Le choix des parents. Essai d'analyse culturelle*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1991.
- WENER, Normand, *Les aspirations des parents de l'île de Montréal face à la religion et l'école*, Montréal, Conseil scolaire de l'île de Montréal, 1975.

